

espaces
naturels
régionaux



Région
Hauts-de-France

ANNUAIRE DES

ETALONS TRAIT DU NORD

Centre Régional
de Ressources Génétiques



2021 / 29^{ème} édition



SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU
NORD

ANNUAIRE DES ÉTALONS TRAIT DU NORD

LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES (ESPACES NATURELS RÉGIONAUX) ET LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD, VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR LA 29^{ÈME} ÉDITION DE L'ANNUAIRE DES ÉTALONS TRAIT DU NORD.



SOMMAIRE

Présentation de la race Trait du Nord	3
Le Centre régional de ressources génétiques	4
Le contrat d'élevage « Maintien de la Biodiversité »	5
Présentation du Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord	6
Rétrospective 2020	8
Carte de localisation des étalons en 2021	10
Liste des étalons approuvés pour 2021	11
Fiches descriptives des étalons	12
Extrait de règlement du Stud-Book du Trait du Nord	34
Faire reproduire mon étalon Trait du Nord	36
Faire enregistrer mon poulain Trait du Nord	37
Reproducteurs d'origine étrangère	38
Vos démarches sanitaires avec le SIRE	39
Liste des adhérents au Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord en 2020	41
Calendrier des concours et manifestations	46

En couverture : BLACK DE L'HOGNEAU (par Unique Van Het Hermeshof et Lilou de l'Hosneau, par Cognac Van't Goed Ter Meersch), appartenant à Raymond et Jean-Christophe GODIN à Thivencelle (59) et né en 2016 chez Philippe JUTTOWIRLE à Thivencelle (59). Champion des étalons 2020, approuvé définitivement comme Facteur de Trait du Nord.

PRÉSENTATION DE LA RACE TRAIT DU NORD

LE TRAIT DU NORD EST UN CHEVAL DE GRANDE TAILLE, CHARPENTÉ, COURT, PUISSANT, À L'OSSATURE ET À LA MUSCULATURE IMPORTANTES. SA SOUPLASSE ET SON ENGAGEMENT NATURELS LE FONT SE DÉPLACER AVEC AISANCE.



La robe est baie, rouanne, alezane et aubère, parfois gris fer ou noire. la taille au garrot oscille autour de 1m68 pour les juments et 1m75 pour les mâles, pour un poids de 800 à 900 kg, voire 1 000 kg pour les plus lourds !

La race a évolué à partir de 1850 pour répondre aux besoins importants en traction animale de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Cheval de travail courageux et attentif, la sélection de son caractère se fait naturellement puisque la plupart des poulinières sont encore attelées au collier.

La conduite « au cordeau », particularité locale, demande un apprentissage précoce et patient mais l'éducation du poulain bien faite permet d'envisager tous les travaux de précision au pas ainsi que les efforts de traction de lourdes charges.

Quand ce long travail d'apprentissage est effectué correctement, le poulain se prête de bonne grâce aux autres disciplines équestres et travaille à la voix.

Monté ou attelé, ses foulées amples, sa souplesse et son caractère courageux en font un compagnon très agréable.

Le Trait du Nord est un rameau des races de trait Belge et Néerlandaise avec lesquelles il ne formait, il y a 200 ans, qu'une seule race.

Il a également gardé de l'infusion du sang de l'ancien cheval flamand la grande taille et les pieds larges, adaptés aux sols marécageux.

L'avènement de la traction mécanique a d'abord orienté le cheval vers la production de viande, Mais aujourd'hui les défis des énergies renouvelables et du développement durable ouvrent de nouvelles perspectives au cheval Trait du Nord : en milieu rural, urbain ou naturel, il s'adapte et rend service aux collectivités, aux entreprises ou aux particuliers, dans une démarche environnementale.

UN PATRIMOINE VIVANT A PRÉSERVER !

Le berceau de la race est localisé dans le Hainaut, à la frontière Belge, dans le Nord de la France. Aujourd'hui, les reproducteurs sont recensés principalement dans le Nord, le Pas-de-Calais (hors territoires côtiers), en Picardie, puis de la Normandie jusqu'aux Ardennes et la région Auxoise. La localisation s'est élargie progressivement jusqu'au Pyrénées en France, mais aussi plus récemment jusqu'en Espagne ou le Royaume-Uni !

Le cheval Trait du Nord est considéré comme une race menacée, à faible effectif : on dénombre environ 120 juments mises à la reproduction en race pure en 2020, par 70 éleveurs passionnés (source : IFCE).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD

348 rue de la libération – 59242 GENECH

Léa BEFVE, chargée de mission : Tél. +33 (0)6 48 97 43 05

traitdunord@orange.fr - www.trait-du-nord.com

Depuis sa création en 1985, le CRRG s'attache à conserver, faire vivre et valoriser le patrimoine vivant agricole régional. Avec cette initiative, la région Hauts-de-France a été l'une des premières en France à s'investir de manière durable dans le domaine de la conservation des ressources génétiques domestiques

Le Centre régional de ressources génétiques (CRRG)

Une mission originale d'Espaces naturels régionaux en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des races locales, du patrimoine fruitier, légumier et céréalière régional.



Un patrimoine domestique exceptionnel

La région Hauts-de-France a toujours été une grande région agricole de polyculture - élevage et de maraîchage. Le travail d'inventaire et de collecte engagé depuis 30 ans permis au CRRG de rassembler plus de 1500 variétés anciennes de fruits et 200 souches locales de plantes potagères. Cette grande diversité se retrouve aussi dans le domaine animal : deux races bovines, deux races de chevaux de trait, une race de mouton et une vingtaine de races avicoles et cunicole dans le berceau de race.



Le CRRG en actions

Il est responsable des 2 collections régionales de variétés anciennes de fruits et légumes.

Il identifie, caractérise, évalue les meilleures variétés, entreprend des programmes d'amélioration et de création variétale, expérimente, accompagne, relance des filières locales.

Il collabore dans ses missions avec les structures équivalentes en France et en Belgique et contribue à des programmes mutualisés.

Il participe à l'animation d'associations de producteurs ou d'éleveurs, contribue à la gestion génétique des races locales, s'implique dans la promotion et la valorisation des produits.

Il informe, sensibilise, transmet ses savoir-faire, mobilise les particuliers et collectivités autour de ces enjeux....

A destination des habitants, il construit et diffuse des offres de formation, de conseils, de commandes groupées sur les patrimoines fruitier, légumier et animal dans le programme « Autour du verger, du potager, de la prairie ».



Agissons ensemble pour conserver notre patrimoine régional

Le changement des pratiques agricoles et l'évolution des modes de consommation réduisent fortement la gamme de variétés de fruits et de légumes disponible.

Ils mettent en péril le maintien des productions traditionnelles locales. Il en est de même avec les races régionales dont les effectifs ont subi une baisse dramatique.

Chacun, à son niveau, peut et doit jouer un rôle pour faire vivre ces patrimoines.

Centre régional de ressources génétiques
Ferme du Héron,
Chemin de la ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
+33 (0)3 20 67 03 51 - Fax : +33 (0)3 20 67 03 37
crrg@enrx.fr
enrx.fr
plantonsledécor.fr

LE CONTRAT D'ÉLEVAGE "MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ"

UNE AIDE MAJEURE POUR L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX BOULONNAIS ET TRAIT DU NORD !

Dans le cadre du Plan de sauvegarde et de valorisation 2011-2014, un dispositif d'encouragements à la naissance et à l'élevage des poulains Boulonnais et Trait du Nord avait été créé en 2010 par la Région Nord-Pas de Calais avec le Syndicat hippique Boulonnais et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord.

Il se justifiait par l'évolution préoccupante du nombre de naissances de ces deux races. Ce contrat d'élevage dénommé "Maintien de la Biodiversité" avait été adopté également par la Région Picardie en 2012.

En 2015, un bilan des résultats obtenus a été réalisé et a permis de redéfinir un deuxième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord (PSV n°2) pour la période 2015-2018. Axé sur la création de filières économiques de valorisation des chevaux. En 2018, un nouveau bilan des résultats a été réalisé et a conduit à la rédaction d'un troisième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord (PSV n°3) pour la période de 2019-2022. Ce plan a été voté et approuvé par la Région Hauts-de-France en septembre 2019 dans le cadre du Plan cheval présenté par le Conseil des Chevaux Hauts-de-France. Le maintien d'un soutien à la production de chevaux, prioritairement aptes au travail, reste indispensable. Pour cela, le Contrat d'élevage "Maintien de la Biodiversité" a été conservé et adapté avec mise en application des nouvelles modalités dès 2019. Ces aides seront versées pour tout poulain né et immatriculé du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les éleveurs des Hauts-de-France sont en mesure de solliciter 3 primes :

- **à la naissance** : d'un montant de 400 € par poulain né et immatriculé en région Hauts-de-France, issu d'une jument inscrite au programme d'élevage et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race ; une majoration de 100 € est accordée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est inférieur ou égal à 7 % ; une minoration de 100 € est appliquée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est strictement supérieur à 7%.
- **à 2 ans** : d'un montant de 200 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours modèle et allures ou d'utilisation avec une note minimale du jury de 10/20 dans l'année de ses 2 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.
- **à 3 ans** : d'un montant de 500 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours d'utilisation avec une note minimale du jury de 12/20 dans l'année de ses 3 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.

Le demandeur devra compléter avant le 31 décembre de chaque année la demande de primes transmise par l'association nationale de race concernée et répondre de manière fine et exhaustive au formulaire de suivi des chevaux primés dans le cadre de ce contrat sous peine de ne pas percevoir les primes pour l'année considérée.

Les primes seront attribuées selon un ordre défini jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle.

Ce dispositif vient compléter le dispositif européen d'aide aux races menacées tel que défini dans le cadre du Programme Régional de Développement Rural, en particulier sa mesure PRM, dont pourront continuer à bénéficier les éleveurs éligibles. Ce dispositif est soumis au règlement (CE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles et qui fixe un plafond aux aides nationales dont peuvent bénéficier les entreprises agricoles à 15 000 € par périodes de 3 années fiscales glissantes.

La Région Hauts-de-France, ainsi que les deux Associations nationales de race, sont très attentives aux résultats obtenus pour la poursuite de ce contrat.

Des informations complémentaires sur l'évolution des races sont disponibles au moyen de l'Observatoire régional des races et des acteurs.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD



LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD EST L'ORGANISME DE SÉLECTION AGRÉÉ PAR DÉCRET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES. IL S'AGIT D'UNE ASSOCIATION (LOI 1ER JUILLET 1901) FONDÉE À L'ORIGINE EN 1903 SOUS L'APPELLATION DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD.

Le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord a pour missions de :

- regrouper les éleveurs et utilisateurs du Trait du Nord et d'en assurer la représentation ;
- siéger à la commission du Stud-Book Trait du Nord et d'y déterminer la politique d'amélioration génétique et de sélection de la race ;
- opérer la sélection des équidés au sein des commissions d'examen des reproducteurs ;
- élaborer et conduire, en tant que de besoin, un programme d'élevage ;
- mettre en œuvre les mesures du Plan de Sauvegarde et de Valorisation 2019-2022 en partenariat avec le Syndicat Hippique Boulonnais ;
- organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race (vous les retrouverez en page 50 et 51 de l'annuaire) ;
- promouvoir la race et en assurer la communication ;
- informer ses adhérents au travers des bulletins d'information et de réunions thématiques autour du cheval, de l'élevage, de ses présentations, etc. ;
- développer les utilisations des chevaux et leurs débouchés de par les actions menées par le Pôle Cheval Trait du Nord, dont il assure la gouvernance depuis juillet 2018 ;
- former les utilisateurs.

L'adhésion au Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord

Pour soutenir les actions menées par le Syndicat d'élevage pour préserver la race, il est possible d'y adhérer. Eleveur, utilisateur ou simplement passionné, la cotisation s'élève à 40€ par année civile. Elle permet de recevoir l'annuaire des étalons, les actualités relatives à la race, de bénéficier de primes et d'autres avantages, et bien sûr de participer à la vie de l'association. Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur <https://www.trait-du-nord.com> ou à demander auprès du Syndicat.

Le Programme d'élevage

En race Trait du Nord, comme dans de nombreuses autres races de chevaux de trait, la moyenne d'âge des éleveurs est élevée, et leur relève n'est pas toujours assurée. Il paraît donc indispensable de sauvegarder, d'une part, les chevaux, avec le maximum de leur diversité génétique, et d'autre part, le savoir-faire des éleveurs. Ce sont ces éléments qui servent de fil conducteur au programme d'élevage dont les objectifs sont déclinés comme suit :

- conforter et développer les débouchés,
- conserver et sélectionner la race,
- améliorer la communication et la promotion autour de la race.

L'inscription au Programme d'élevage se fait auprès du syndicat une seule fois dans la vie du cheval et coûte 10 € par individu. Elle est matérialisée par la pose d'un tampon dans le certificat d'origine et l'attribution d'un numéro de stud-book.

Elle permet également de toucher la prime au poulain immatriculé et les primes de maintien de la biodiversité pour les adhérents des Hauts-de-France.

LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD

INSTALLÉ DEPUIS JUILLET 2018 À L'INSTITUT DE GENECH, LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD, MAINTENANT INTÉGRÉ À PART ENTIÈRE AU SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD, S'AFFIRME TOUJOURS COMME UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE LA RACE, S'APPUYANT SUR UN PERSONNEL TECHNIQUE, DES CHEVAUX ET DU MATÉRIEL EN MESURE DE RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTES DEMANDES.

SA PRINCIPALE MISSION EST DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRACTION ÉQUINE :

- En accompagnant les collectivités dans leur volonté d'utiliser le cheval de trait en réalisant des actions expérimentales dans le cadre du projet Interreg Eqwos ;
- En soutenant les professionnels de la traction équine en développant les débouchés et en les accompagnant dans leur installation ;
- En sensibilisant le grand public et en formant les passionnés et les professionnels à l'utilisation du cheval de trait pour sauvegarder la race
- En participant à l'éducation des chevaux pour les former au travail utilitaire et les valoriser.



PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD

348 Rue de la Libération - 59242 GENECH
 Contact : Hélène DUBOIS, chargée de projet : +33 (0)6 89 39 59 66
pole-traitdunord@orange.fr

Les partenaires



Avec l'appui financier de



RETROSPECTIVE 2020

SYNDICAT D'ELEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD



L'ANNÉE 2020 FUT MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE (COVID-19) PROVOQUANT L'ANNULATION DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ET CONCOURS. LE TRAIT DU NORD A NÉANMOINS PU MONTRER SES QUALITÉS LORS DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS CLÉS :

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, À PARIS :



GRIOTTE DE FLANDRE (par Ronny King Van de Paardehoeve et Lisa Van't Wilgenhof, par Ultimo Van de Akker), née chez son propriétaire Jean-Sébastien HOUVENAGEL à Flêtre (59) en 2016, remporte la 1ère place au Concours Général Agricole (modèle et allures).

ECUME DE LECELLES (par Atos Valaudière et Ambleuse de Lecelles, par Navaro du Nord) est quant à elle arrivée à la seconde place du Concours Général Agricole. Présentée par son propriétaire André DELANGUE à Rosult (59) et accompagnée de son naisseur Patrick VANGENEBERG, Ecume de Lecelles est arrivée 8ème au Trophée d'utilité jeunes chevaux.

On félicite également **GRIOTTE PAS DE L'AYAU** (par Daan Van de Beekseweg et Noisette de Lartois, par Espoir de Bouvines) appartenant à Yves SPRIET (Escoutpont-59) pour sa 3ème place au CGA, suivie de **GAMINE DE MARLIERE** (par Samos de Lecelles et Régine Valaudière, par Bloc van de Waayenberg) appartenant à Anne-Marie VAN VOOREN (Berlaimont-59) et **GYPSIE DE LECELLES** (par Atos Valaudière et Rosie de Lecelles, par Castro van de Zandweg) appartenant à Marc DESWARTE (à Guyvelde-59).

DESIRE DU RIVAGE (par Branco van de Kabei et Sandy de Coyecques, par Castro Van de Zandweg), né chez Sylvie DELMOTTE à Beugin (62), et **SANDY DE COYECQUES** (par Castro Van de Zandweg et Mandy 2, par Coquin), née chez Marcel LARIDANS à Coyecques (62), sont arrivés à la 5ème place du Trophée National d'utilité inter-races en paire, menés par Cloé DELMOTTE pour sa première participation au SIA ! A noter également une belle 3ème place à l'épreuve de traction.



GABIN DE ST ELOI (par Marco Van't Hof Ter Waele et Alice de St Eloi, par Romeo du Roseau) né chez Guy MARCOUX à Effry (02) en 2016, monté par sa propriétaire Aurélie MONTULET s'empare de la 4ème place du Trophée monté.

FINALE NATIONALE DES EQUIDÉS CUP, AU PÔLE EQUESTRE VENDÉEN (85)



FAROU DE ST ELOI (par Baron Van Den Hoorn et Obole St Eloi, par Jorky d'Erquennes) né chez Guy MARCOUX à Effry (02) en 2015, monté par sa propriétaire Aurélie MONTULET, est 2ème de l'épreuve de maniabilité montée ! La Finale Nationale des Equidés Cup a été transmise en direct lors de l'inédite Semaine Digitale du Cheval le 11 et 12 décembre 2020.

CONCOURS D'UTILISATION DE GENECH DU 26 SEPTEMBRE :

Un seul concours d'utilisation a pu être organisé lors de cette année particulière. A noter : de belles prestations des jeunes chevaux dans les épreuves d'utilisation PEJET, de bon augure pour l'avenir !



LE 107^{ÈME} CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE : UNE PREMIÈRE À GENECH !

Championne des pouliches :

HADRIANA DU BOIS HURE (par Silver d'Oosthove et Atena du Bois Hure, par Darko Van de Zaidijk), appartenant à Jean-François DUPUICH de Rely (62) et née chez Guy LENNE à Boisjean (62) en 2017, est nommée championne des pouliches.



Championne des juments :

GRIOTTE PAS DE L'AYAU

(par Daan Van de Beekseweg et Noisette de Lartois, par Espoir de Bouvines) née chez son propriétaire Yves SPRIET à Escoutpont (59) en 2016 est championne des juments 2020 ! Elle est suivie de Kirsch Pas de l'AYau, poulain mâle de Freeman de Baude, et saillie en 2020 par Harry de Taisnières.



Rappel de Championnat :

COURTOISE DE LECELLES

(par Cognac Van't Goed Ter Meersch et Iroquoise de Lecelles, par Coquin), née et appartenant à sa propriétaire Geneviève VANGENEBERG à Lecelles (59) remporte le rappel de championnat ! Elle est saillie en 2020 par Atos Valaudière.



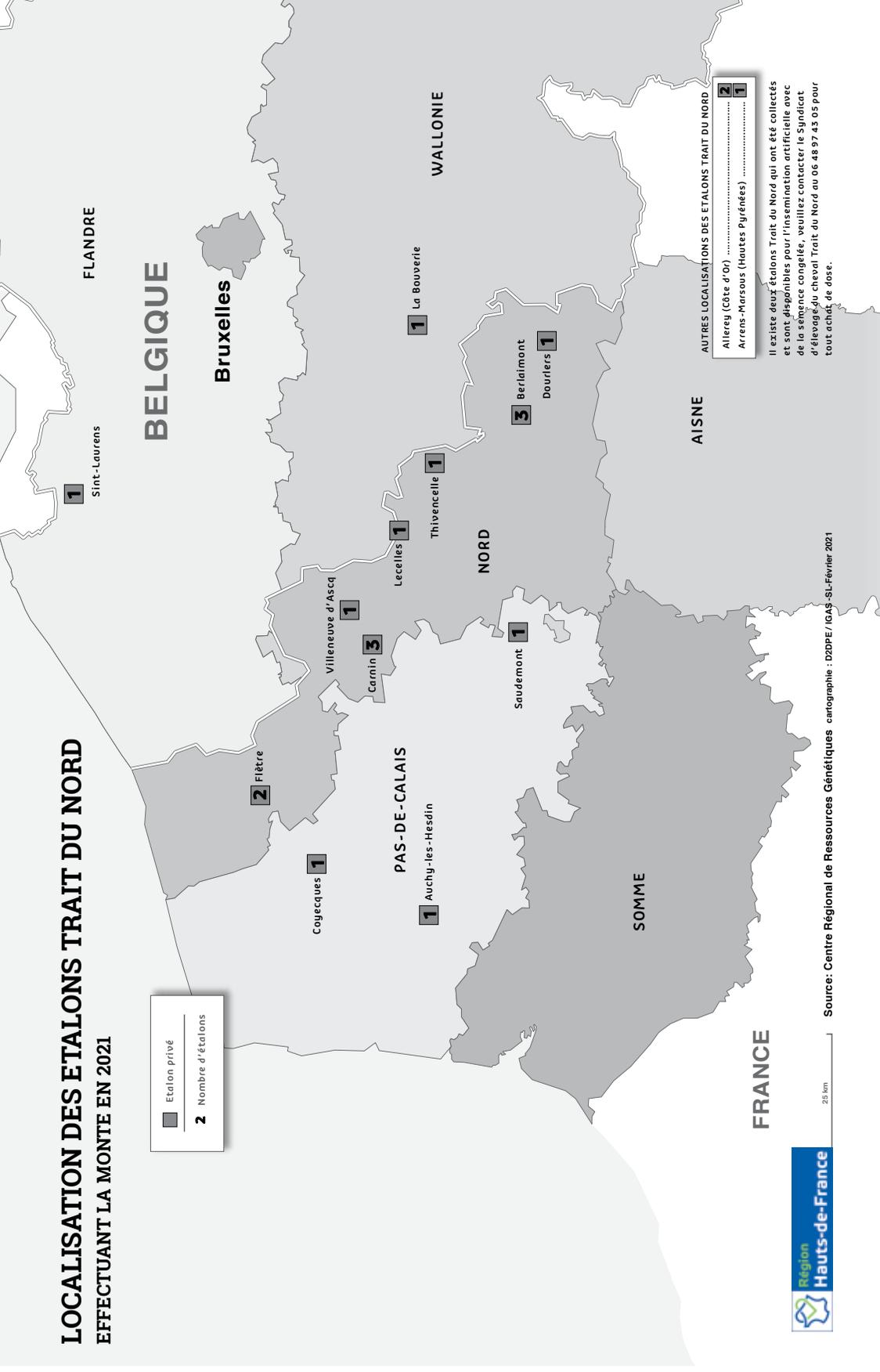
Prix de famille :

ANEMONE DE ST REMY

par Samos de Lecelles et Heureuse de St Remy par Uraviv à Ludovik MORTELECQUE de Carnin (59), née chez Francis TASSOU de St Remy Chaussée (59) en 2010, remporte le prix de famille pour la 3ème année consécutive avec Flamme d'Or du Marais (par Hardy Van de Bonempolder) suivie de Kadrille du Marais (par Black de l'Hogneau), Gracieuse du Marais (par Hardy Van de Bonempolder) et King du Marais (par Black de l'Hogneau).



LOCALISATION DES ÉTALONS TRAIT DU NORD EFFECTUANT LA MONTE EN 2021



LES 22 ÉTALONS APPROUVÉS POUR 2021

* Facteur de Trait du Nord

NOM	PROPRIÉTAIRE	VILLE	PAGE
BLACK DE L'HOGNEAU*	GODIN Raymond et Jean-Christophe	THIVENCHELLE (59)	12
BRIN D'OR VAN HET HERMESHOF*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	13
CARL DE BAUDE*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	14
CESAR DE LA VALAUDIER	PRUVOST Pierre	AUCHY LES HESDIN (62)	15
DAAN VAN DE BEEKSEWEG*	Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord	GENECH (59)	16
DARKO DU MAJOR*	DAVID Damien	VILLENEUVE D'ASCOQ (59)	17
EMIR DU MARAIS	TOPART Carole	SAUDEMONT (62)	18
EROS DES CUEILLIS*	CONTESSÉ Cyril	DOULERS (59)	19
FILOU VANT RIETENHOF*	LACOSTE André	ARRENS MARSOUS (66)	20
FREEMAN DE BAUDE*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	21
HARDI VAN DE RONEWIJK*	HOUVENAGEL Jean-Sébastien	FLETRE (59)	22
HERCUL DE POSANGES*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	23
HUIB VAN DE ZANDWEG*	LARIDANS Marcel	COYEOQUES (62)	24
INDIEN DU MALPAIX*	VANGENEBERG Patrick	LECELLES (59)	25
JONAS VAN LUCHTEREN*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	26
LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD*	BIZOUARD Florian	ALLEREY (21)	27
MALAGA DE LA BONNE ROUTE*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	28
MILO VAN DE HEIRHOEVE*	HOUVENAGEL Jean-Sébastien	FLETRE (59)	29
NECTAR VAN DE PARELHOEVE*	BIZOUARD Florian	ALLEREY (21)	30
RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE*	DE JAEGER Philippe	LA BOUVERIE (BE)	31
VINO VAN DE PAARDEHOEVE*	Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord	GENECH (59)	32
	DECLERCK Geert et THEERLINGCK Jens	SINT-LAUREINS (BE)	33



Pour chaque étalon, vous trouverez la note obtenue lors de son approbation, définitive pour les étalons âgés d'au moins 5 ans, ainsi que l'année d'obtention de cette note. Pour les étalons approuvés avant 2012, la note a été attribuée sur base de l'ancienne grille qui totalisait un résultat sur 30 points.

BLACK DE L'HOGNEAU

N° STUDBOOK 1966 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : JUTTOWIRLE Philippe, THIVENCELLE (59)
PROPRIÉTAIRE : GODIN Raymond et Jean-Christophe
 26 rue de Saint Aybert
 59163 THIVENCELLE
 Tél : 06 26 88 42 67

NOTE D'APPROBATION 37 | ANNÉE D'OBTENTION 2019 | CHAMPION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,71 M | ROBE Noir

UNIQUE VAN HET HERMESHOFF	ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN HET HOOGHOF
		MARSCHA UIT DE GAARHOEK	VERA VAN POPKENSBURG
	HANNE VAN HET HERMESHOFF	CALYPSO VAN 'T HOF TER BREMPT	HARM VAN DE OUDERIJNSTRAAT
		OLGA VAN HET HERMESHOFF	ZINA VAN WAARDE
LILOU DE L'HOSNEAU	COGNAC VAN'T GOED TER MEERSCH	PIM VAN DE PIJP	ENSOR D'ELEWIJT
		KIM VAN'T BLOEMENDAL	HELLEN D'ELEWIJTÀ
	LADY	JEROEN VAN DE MOLENBERGHOEVE	PRINS VAN 'T BLOEMENDAL
		SARA VAN HET DORPSHOF	BLANCHE VAN HET HERMESHOFF
			JIM VAN DEN OUDENBOS
			URSULA VAN DE PIJP
		DORUS D'OPBRAKEL	
		SONJA VAN DE KOEKOEK	
		ESPOIR DE JOLLAIN	
		CAROLIEN VAN DE PEELRIJT	

BRIN D'OR VAN HET HERMESHOFF

N° STUDBOOK 1986 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : HENCKENS-GEUSENS Nico, MAASEIK (BE)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7BIS rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 39 | ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,71 M | ROBE Alezan

BRAM VAN DE RUITING	BARON VAN'T ZEEGAT	DORUS VAN'T DRIESVELD	KARLO VAN DE VIERSTRAAT
		OLGA VAN DE VOSBERGENHEIDE	GWENDOLINE
	MIRA VAN DE RUITING	ULTIMO	ESPOIR DE JOLLAIN
		IRMA VAN'T VERNHOUT	NADIA VAN DE VOSBERGENHEIDE
VIYENNA VAN HET HERMESHOFF	XERON VAN HET HERMESHOFF	CASTRO VAN DE ZANDWEG	UDO VAN BRANDEVOORT
		HANNE VAN HET HERMESHOFF	MASCHA UIT DE GAARHOEK
	JULIE D'ELEWIJT	UDO VAN DEN HOUWENBERG	DORIS VAN DE CAPRETON
		SANDRA D'ELEWIJT	MIRA VAN DE LINDEHOEF
			UDO VAN DEN HOUWENBERG
			MIRA DE TERFOSSE
		CALYPSO VAN'T HOF TER BREMPT	
		OLGA VAN HET HERMESHOFF	
		UDO VAN BRANDEVOORT	
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG	
		QUICK D'ELEWIJT	
		SANDY D'ELEWIJT	

CARL DE BAUDE

N° STUDBOOK 1952 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery
 52 rue de la Grande Carrière
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 35 | ANNÉE D'OBTENTION 2016 | CHAMPION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,75 M | ROBE Rouan

ARNO VAN DE HEIRHOEVE	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS VERA VAN NIESENHOF
		CARO	BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST ISAURA D'EXAERDE
	ROZALIE VAN HOOGBEEMD	LARS VAN DE SMIDSE	ARUAL VAN HOEVE DE EIK DINA VAN HET ZWALUWNEST
		JULIA VAN HOOGBEEMD	ANDRE VAN DE MEERKOET ANGELIEK VAN DE PEELSTRAAT
SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE		
	IDOLE	DONALD	CARLO VAN BEUKENHOF VENUS
		RITA	BUFFALO DE RANCOURT LOUVE

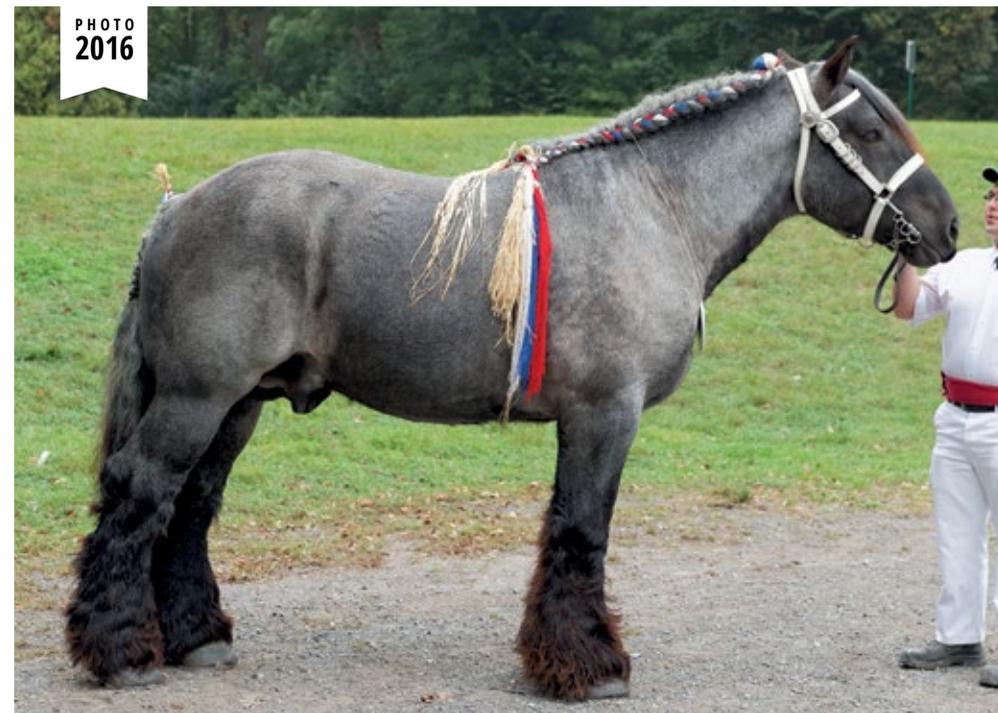
CÉSAR DE LA VALAUDIER

N° STUDBOOK 1938 C

NAISSEUR : DEMEURE Claude à ST RÉMY DU NORD (59)
PROPRIÉTAIRE : PRUVOST Pierre
 27 rue de Montigny
 62770 AUCHY LES HESDIN
 Tél : 06 70 32 88 55

A PARTICIPÉ AUX CONCOURS
D'UTILISATION

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2016 | CHAMPION 2016



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,79 M | ROBE Gris Fer

SECRET	BARON DE LA FONTAINE	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA ANEMONE DU SEIGNEUR
		BERTIL DE LA FONTAINE	VAINQUEUR DE MAI PEGGY VAN'T HOF
	NESS DE LATAULE	HERCULE DU TOUQUET	COQUIN CARLA TOUQUET
		CHUPIE LAIGNY	TITANIC URSULA
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS VERA VAN NIESENHOF
		TOSCA VAN DE WAAIENBERG	HARDI FANNY VAN DE CLEMSEHOEK
	VANILLE	SOUVENIR VAN BOEKEL	IDEAL DE WASSENHOVE POLLY VAN STUIVENBERG
		DALIDA VAN'T FRUITHOF	CARLO VAN ELVERSELE REBECCA VAN NIEUWENHOVE

DAAN VAN DE BEEKSEWEG

N° STUDBOOK 1872 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : W.G.J. Vos en Zn, AT WEHL (Gld.)
PROPRIÉTAIRE : SYNDICAT D'ÉLEVAGE
 DU CHEVAL TRAIT DU NORD
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 06 48 97 43 05

DISPONIBLE UNIQUEMENT EN
 INSÉMINATION CONGELÉE

NOTE D'APPROBATION 24,5 | ANNÉE D'OBTENTION 2010 | CHAMPION 2012



ANNÉE DE NAISSANCE 2006 | TAILLE 1,75 M | ROBE Rouan

SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE	GUIDE VAN ARCHEM	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI
		VERA VAN DE RINKEPAS	HELMA VAN DE HEIHOEF
SABINE VAN DE LINGE	NICO UIT DE BREDEWEG	EMIR VAN WAARDZICHT	GUIDO VAN STAPPERSHOF
		DESIREE UIT DE BREDEWEG	GERDIEN VAN ARCHEM
	SANDRA VAN HOEVE LAGEREIJT	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE	UDO VAN BRANDEVOORT
		FRANCIEN VAN STRATEN	MARINA VAN'T RIPSVELD
			UDO VAN DEN HOUWENBERG
			PIA VAN'T LOEVER
		GAMIN VAN BEGIJNENHOF	
		CHANTAL UIT DE BREDEWEG	
		JUNIOR VAN'T HOOGHOF	
		REGINA VAN MARKNESSE	
		IDEAL DE WASSENHOVE	
		FRANSIEN VAN HET LIJNT	

DARKO DU MAJOR

N° STUDBOOK 1992 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : BORREMANS Louis-Philippe, HORRUES (BE)
PROPRIÉTAIRE : DAVID Damien
 143 rue Colbert
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
 Tél : 06 07 08 91 46

A PARTICIPÉ AUX CONCOURS
 D'UTILISATION

NOTE D'APPROBATION 35,5+1 | ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,82 M | ROBE Bai

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE	IGOR VAN GAASBEEK
		PETRA VAN DE MOLENHOEVE	CHARLOTTE VAN RUPELMONDE
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PRINCE VAN'T HAMONT	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		VERA VAN DE KOEKELDRIES	ANNE VAN DE MOLENHOEVE
DIANA DE HUROGNE	MAJOR DU MALPAIX	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA
		ETOILE DU MALPAIX	ANEMONE DU SEIGNEUR
	TEMPETE DU MALPAIX	FISTON DU SEIGNEUR	ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL
		FERMIERE DU MALPAIX	EUREKA DU BRAHIM
			BOUDHA
			ANEMONE DU SEIGNEUR
		ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL	
		EUREKA DU BRAHIM	

EMIR DU MARAIS

N° STUDBOOK 1958 C

NAISSEUR : LELIEVRE Gilles à MOULLE (62)
PROPRIÉTAIRE : TOPART Carole
 4, rue du Pont
 62860 SAUDEMONT
 Tél : 06 68 60 32 00

NOTE D'APPROBATION 35,5 | ANNÉE D'OBTENTION 2017



ANNÉE DE NAISSANCE 2014 | TAILLE 1,74 M | ROBE Bai

VERTIGE DU SANTERRE	OSCAR DU CHATEAU	HARDI	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
		BETSY	AGRICOLE VAN'T ZOUTE
	NINA VAN HALWEG	IGOR VAN GAASBEEK	RADONIS
		MIE VAN HALFWEG	QUETEUSE
ULVINA	FARAO VAN DE HEIKANT	MARCO VAN DE HEIRHOEVE	SULTAN VAN WOOLDINK
		FABELLA D'OPBRAKEL	BELLEDAME VAN GAASBEEK
	NOISETTE 146	COQUIN	DONA D'OPBRAKEL
		DUCHESS	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE
			VERA VAN DE LINDEHOEF
			NESTOR
		SARAH DE METEREN	

ÉROS DES CUEILLIS

N° STUDBOOK 1962 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : GUYOLLOT Romaric à SAINTS EN PUISAYE (89)
PROPRIÉTAIRE : CONTESSE Cyril
 9 rue de la Cure
 59440 DOURLERS
 Tél : 06 37 99 51 04

NOTE D'APPROBATION 35 | ANNÉE D'OBTENTION 2017



ANNÉE DE NAISSANCE 2014 | TAILLE 1,78 M | ROBE Aubère

VINO VAN DE PAARDEHOEVE	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	SARA VAN DE BOUWHOEVE	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	MARCO VAN DE NOORWEGSEKAAI
		LIEN VAN TERSAET	HELMA VAN DE HEIHOEF
PRALINE 56	EMIR D'OOSTHOF	VAN GOGH	GOLIATH
		VENUS D'OOSTHOF	NICOLE VAN REIGERSBOSCH
	UKRAINE	KASSEL	DORUS D'OPBRAKEL
		QUINBY	FARRA VAN TERSAET
			UDO VAN BRANDEVOORT
			KORA VAN BUCHTEN
		PRINCE VAN EENDENHOF	
		SARAH DE LEFFINGE	
		POLISSON DE PASQUIER	
		MINA	
		LOTHUS DE LA PIENNES	
		JOYEUSE	

FILOU VAN'T RIETENHOF

N° STUDBOOK 1998 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN RIET Kamiel en Dominique, LONDERZEEL (BE)
PROPRIÉTAIRE : LACOSTE André
 9 rue d'Aoussious
 65400 ARRENS MARSOUS
 Tél : 05 62 97 14 40 - 06 71 23 36 63

NOTE D'APPROBATION 36

ANNÉE D'OBTENTION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,70 M | ROBE Gris Fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT	RIVAAL VAN BOEKEL	
		CAROLIEN VAN DE LINDEHOEF	SANDRA D'ELEWIJT	
			ASTER VAN DEN OUDENBOS	STAR VAN'T BLOEMENHOF
	JIM VAN DEN OUDENBOS		TULP VAN'T CLEIHOEF	
	TIJN VAN DE VLEGERT	LISSAN VAN DE VLEGERT	BLOC VAN OOMBERGEN	TULP VAN'T CLEIHOEF
			ANJA VAN DE LINDEHOEF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
ENSOR D'ELEWIJT			IRMA VAN DE LINDEHOEF	
JUDY VAN'T RIETENHOF	JUSTINE VAN'T RIETENHOF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ASTER VAN DEN OUDENBOS	
		UDO VAN DEN HOUWENBERG	KRISTEL VAN HOOGDONK	
		LISSAN VAN DE VLEGERT	JIM VAN NIESENHOF	
	TIJN VAN DE VLEGERT	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	BABET VAN STUYVENBERG	
		LOTTE VAN'T RIETENHOF	KADET D'ELEWIJT	
		ASTER VAN DEN OUDENBOS		

FREEMAN DE BAUDE

N° STUDBOOK 1964 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery
 52 rue de la Grande Carrière
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 35

ANNÉE D'OBTENTION 2017



ANNÉE DE NAISSANCE 2015 | TAILLE 1,76 M | ROBE Bai

PICSOU DU VAL	KIWI DU CHEVAL BLANC	FAVORI DU PARADIS	UDO VAN DEN HOUWENBERG	
		GOZO DU VAL	SASKIA VAN DE GEMONDSEWEG	
			FATNACHEVALBLAN	NESTOR
	ACTEUR PIENNES		REVEUSE DU BOIS	
	APACHE DE BAUDE	SERVANE DE BAUDE	UNE DU VAL	PACHA DE LA SEILLE
			ZJEEN VAN'T COSTERSHOF	REUNIE DE LA PIENNES
ERIK VAN DE NOORDVAART			NAPOLEON DE CHAUSSEE	
		IDOLE	QUADRILLE	
			JIM VAN NIESENHOF	
			BABET VAN STUYVENBERG	
			BRUNO VAN OP DEN DIJK	
			FANNY	
			DONALD	
			RITA	

HARDI VAN DE RONEWIJK

N° STUDBOOK 1994 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : Jan WITTEVRONGEL à Houthulst (BE)
PROPRIÉTAIRE : HOUVENAGEL Jean Sébastien
 2065 route du Mont des Cats
 59276 FLETRE
 Tél : 06 70 56 06 77

NOTE D'APPROBATION 40

ANNÉE D'OBTENTION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,73 M | ROBE Gris Fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT	RIVAAL VAN BOEKEL	
		ASTER VAN DEN OUDENBOS	SANDRA D'ELEWIJT	
	CAROLIE VAN DE LINDEHOEF	JIM VAN DEN OUDENBOS	STAR VAN'T BLOEMENHOF	
		ANJA VAN DE LINDEHOEF	TULP VAN'T CLEIHOEF	
DONNA VAN DE RONEWIJK	MAXX VAN DEN EGELBERG	JIM VAN NIESENHOF	BLOC VAN OOMBERGEN	
		JESSICA VAN'T ZWAANHOF	TULP VAN'T CLEIHOEF	
	LISELOTTE VAN DE KAAI	MARIUS D'ELEWIJT	UDO VAN DEN HOUWENBERG	
		INGRID VAN'T ZWALUWNEST	IRMA VAN DE LINDEHOEF	
			JIM VAN DEN OUDENBOS	VERA VAN NIESENHOF
			UDO VAN DEN HOUWENBERG	JESSY VAN HET ZWAANHOF
		ENSOR D'ELEWIJT	GLORIA D'ELEWIJT	
			DUVEL VAN CONINXDONCK	
			FANY VAN'T ERTBUURHOF	

HERCUL DE POSANGES

N° STUDBOOK 1984 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : Gaec DUPAQUIER - POSANGES (21)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 38,5

ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,68 M | ROBE Bai brun

DECAN DE POSANGES	BANDIT DE FLEURS EN CHAMP	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA	
		MIEKEN VAN'T LANGHOF	ANEMONE DU SEIGNEUR	
	PIVOINE 86	MIK VAN DE KAPELHOEVE	JIM VAN NIESENHOF	
		KELLY DE CHAMPLON	PETRA VAN HALFWEG	
STIEN VAN STERNHOVEN	GUUS VAN BERKELDAL	SUNNY VAN'T BLOEMENHOF	STAR VAN'T BLOEMENHOF	
		CATO VAN BERKELDAL	MYRTHE VAN DE VLIERSTEEG	
	ESTER VAN MELDERT	HARDI	FANGIO	
		KATJA VAN BIJGAARDEN	UNE DE MAI	
			DORUS D'OPBRAKEL	OLGA DE PONTAILLES
			UDO VAN DEN HOUWENBERG	CAROLIE VAN BERKELDAL
		BRUNO VAN DE MERODEDREEF	AGRICOLE VAN'T ZOUTE	
		IDEALISTE D'OPBRAKEL	ELA VAN BIJGAARDEN	

HUIB VAN DE ZANDWEG

N° STUDBOOK 1940 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : KOOLS H. en Zn, RIEL (NL)
PROPRIÉTAIRE : LARIDANS Marcel
 15 rue principale
 62560 COYECQUES
 Tél : 03 21 95 54 11

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2016 | CHAMPION 2017



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,81 M | ROBE Rouan

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN'T HOOGHOF	
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG	VERA VAN POPKENSBURG	
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	GUIDO VAN BRANDEVOORT	
		HELMA VAN DE HEIHOEF	LINDA DE ST PIERRE	
SYLVA VAN DE ZANDWEG	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE	IDEAL VAN GROTENBERGE	
		NORMA VAN ETTELGEM	OLGA VI VAN'T OOEVAARSNEST	
	ELVERA VAN DE ZANDWEG	TONIC VAN'T BLOEMENHOF	COSTAUD VAN DE RANOHOEVE	
		VERA VAN DEN AMER	ANITA VAN HOOIDONK	
			STAR VAN'T BLOEMENHOF	BERNADIEN VAN DE SMIDSE
			ARCO VAN DE SCHALJKSEHOEK	MINA VAN ETTELGEM
		DORUS D'OPBRAKEL	OLGA DE PONTAILLES	
		OTTO VAN 'T EENDENHOF	IDA VAN DE EENSELAAR	

INDIEN DU MALPAIX

N° STUDBOOK 1990 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VERGOTE André, HENNUYERES (BE)
PROPRIÉTAIRE : VANGENEBERG Patrick
 186 rue des Bauduins
 59226 LECELLES
 Tél : 06 71 72 78 86

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,77 M | ROBE Alezan

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE	IGOR VAN GAASBEEK	
		PETRA VAN DE MOLENHOEVE	CHARLOTTE VAN RUPELMONDE	
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PRINCE VAN'T HAMONT	STAR VAN'T BLOEMENHOF	
		VERA VAN DE KOEKELDRIES	ANNE VAN DE MOLENHOEVE	
ZAMIRA DU MALPAIX	JUMBO UIT DE GAVERS	JIM VAN NIESENHOF	PICASSO D'ELEWIJT	
		CALINE VAN'T ROETAART	BIANCA VAN HET VILLEKES	
	LILAS DU MALPAIX	EXPO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	CLAIRON VAN'T GROOTHOF	
		ETOILE DU MALPAIX	KRISTEL TER GROENENDAL	
			JIM VAN DEN OUDENBOS	VERA VAN NIESENHOF
			STAR VAN'T BLOEMENHOF	SUPRA VAN'T ROETAART
		HARDI VAN DE ROOKER	DORA VAN DE NOORWEEGSEKAAI	
		ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL	EUREKA DU BRAHIM	

ISKO DE GALLERAND

N° STUDBOOK 2002 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : BONNABE Rémy, LA CHAPELLE SOUS UCHON (71)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery
 52 rue de la Grande Carrière
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 35

ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2018 | TAILLE 1,72 M | ROBE Rouan

DYLAN VAN LUCHTEREN	BONARIUS VAN'T ZAND	STAR VAN'T BROEK	STAR VAN DE SMIDSE
		ANOUK VAN'T ZAND	MARIONNE VAN DE HOFFMEIJERWEG
	AGRI-ANNE VAN LUCHTEREN	LARS VAN DE SMIDSE	IWAN VAN AARDENHOF
		AGRILEENE VAN DE HEIRHOEVE	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE
ROMANE DE GALLERAND	MABROUK 5	DUC D'HARGI	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
		IDA	DINA VAN HET ZWALUWNEST
	MARQUISE 19	ECU	DORUS D'OPBRAKEL
		EVA	AGRICOLE VAN'T ZOUTE
			LOUSTIQUE DE SANEM
			UILE D'HARGI
			BARNUM
		REINE DE CHERCHILLY	
		QUARTZ	
		UNIQUE	
		VICTOR	
		URANIE	

JONAS VAN LUCHTEREN

N° STUDBOOK 1930 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN DOORSELAERE Stal, DRONGEN (BE)
PROPRIÉTAIRE : BIZOUARD Florian
 4 rue du Ruisseau Huilly
 21230 ALLEREY
 Tél : 06 43 71 89 35

NOTE D'APPROBATION

ANNÉE D'OBTENTION



ANNÉE DE NAISSANCE 2008 | TAILLE 1,73 M | ROBE Rouan

POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS	BLOC VAN OOMBERGEN
		VERA VAN NIESENHOF	TULP VAN'T CLEIHOF
	CARO	BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST	UDO VAN BRANDEVOORT
		ISAURA D'EXAERDE	BIANCA VAN DE LIESENHOEF
AGRI-ANNE VAN LUCHTEREN	LARS VAN DE SMIDSE	ARUAL VAN HOEVE DE EIK	CONSTAND VAN ST MARTENS
		DINA VAN HET ZWALUWNEST	LIES VAN LEEMPUT
	AGRILEENE VAN DE HEIRHOEVE	DORUS D'OPBRAKEL	BRUNO VAN'T SPARENHOF
		AGRICOLE VAN'T ZOUTE	JENNY VAN'T BERREKENSCHOF
			UDO VAN BRANDEVOORT
			LAURA VAN'T CLEIHOF
			CONSTAND VAN ST MARTENS
		VERA VAN HET ZWALUWNEST	
		BLOC VAN OOMBERGEN	
		TELMA D'OPBRAKEL	
		HARDI VAN DE ROOKER	
		ANITA VAN DE BOSHOEVE	

LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD

N° STUDBOOK 1980 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN HAELST Fam. O.J.E.R., PHILIPPINE (NL)

PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik

7bis rue de Camphin

59112 CARNIN

Tél : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 35

ANNÉE D'OBTENTION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,73 M | ROBE Bai

ROBERT VAN'T CLERCKSHOF	DORIS II VAN DE CAPRETON	DORIS VAN DE CAPRETON	DORIS VAN DE BOLMAN
		IVONNE VAN DE VARSSELING	CORA VAN'T LEGER
	ELISE VAN DE BOMLOZEPUT	MARIUS D'ELEWIJT	SIMON UIT DE VINKENPEEL
		YOLA VAN TURLYEN	IRENE VAN VLUCHTENBURG
ISABEL VAN'T LAURELJNEHOF	FRITS VAN'T RIETENHOF	MARIUS D'ELEWIJT	ENSOR D'ELEWIJT
		YOLA VAN TURLYEN	GLORIA D'ELEWIJT
	HAPPY VAN'T BRUGGEVELD	YOLA VAN TURLYEN	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		LAURA VAN'T ROETAART	ANNE VAN WOLVERTEM
	HAPPY VAN'T BRUGGEVELD	FRITS VAN'T RIETENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		LAURA VAN'T ROETAART	BABET VAN STUYVENBERG
LAURA VAN'T ROETAART	LIESELOTTE VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT	
LAURA VAN'T ROETAART	CANTOR VAN IJZENDOORN	ASTER VAN DEN OUDENBOS	
LAURA VAN'T ROETAART	LAURA VAN'T ROETAART	UDO VAN DEN HOUWENBERG	
LAURA VAN'T ROETAART	LAURA VAN'T ROETAART	LIANE VAN DE MEYLDIJK	
LAURA VAN'T ROETAART	LAURA VAN'T ROETAART	STAR VAN'T BLOEMENHOF	
LAURA VAN'T ROETAART	LAURA VAN'T ROETAART	LEA VAN TERBEKENHOF	

MALAGA DE LA BONNE ROUTE

N° STUDBOOK 2000 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : DENEVE Jean-Luc,
LOBBES MONT-SAINTE-GENEVIEVE(BE)

PROPRIÉTAIRE : HOUVENAGEL Jean-Sébastien

2065 route du Mont des Cats

59276 FLETRE

Tél : 06 70 56 06 77

NOTE D'APPROBATION 39

ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,65 M | ROBE Noir

JIM VAN'T ROETAART	MATTEO VAN'T RIETENHOF	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		JUSTINE VAN'T RIETENHOF	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
	LAURA VAN'T ROETAART	TIJN VAN DE Vliegert	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		KOKET VAN'T ROETAART	LOTTE VAN'T RIETENHOF
PRUNELLE DE LA BONNE ROUTE	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE	FLORIAN VAN'T RIETENHOF
		NORMA VAN ETTELGEM	LISSAN VAN DE Vliegert
	MIRABELLE		JIM VAN NIESENHOF
			LEA VAN TERBEKENHOF
MIRABELLE		STAR VAN'T BLOEMENHOF	
MIRABELLE		BERNADIEN VAN DE SMIDSE	
MIRABELLE		ARCO VAN DE SCHAIJKSEHOEK	
MIRABELLE		MINA VAN ETTELGEM	

MILO VAN DE HEIRHOEVE

N° STUDBOOK 1972 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : PAUWELS Jozef, MELSELE (BE)

PROPRIÉTAIRE : BIZOUARD Florian

4 rue du Ruisseau Huilly

21230 ALLEREY

Tél : 06 43 71 89 35

NOTE D'APPROBATION 37

ANNÉE D'OBTENTION 2018



ANNÉE DE NAISSANCE 2013 | TAILLE 1,68 M | ROBE Bai

FLOR VAN'T CLEIHOFF	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
		CARO	VERA VAN NIESENHOF
	NADIA VAN'T CLEIHOFF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST
		LIZZY VAN'T CLEIHOFF	ISAURA D'EXAERDE
MITA VAN DE STOCK	GUIDE VAN HET KRUISSEWEGJE	IWAN VAN AARDENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		ERZA VAN HET KRUISSEWEGJE	BABET VAN STUYVENBERG
	MIEKE VAN DE STOCK	TINUS VAN BOERSHOF	CONSTAND VAN ST MARTENS
		FLOORTJE VAN DE ZANDSLAGEN	NADIA VAN NIEUWENHOVE
			UDO VAN DEN HOUWENBERG
			ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
		GUIDE VAN ARCHEM	
		ERNA VAN HET KRUISSEWEGJE	
		DARKO VAN DEN OUDEN BOS	
		VIELZE VAN BOERSHOF	
		ANDRE VAN DE MEERKOET	
		JANETTE VAN DE WORTEL	

NECTAR VAN DE PARELHOEVE

N° STUDBOOK 1974 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN BUGGENHOUT Marnick-Elize-Virgini, AAIGEM (BE)

PROPRIÉTAIRE : DE JAEGER Philippe - LA BOUVERIE (BE)

En station : VERLOO Romuald - 44 route de Maroilles

59550 TAISNIERES-EN-THIERACHE

Tél : 06 71 07 57 17

NOTE D'APPROBATION 39,5

ANNÉE D'OBTENTION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,81 M | ROBE Bai

MAX VAN SCHERMERSHOEK VAN VLAAMS-BRABANT	MATTEO VAN'T RIETENHOF	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		JUSTINE VAN'T RIETENHOF	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
	SARA VAN'T WITVELD	ENSOR D'ELEWIJT	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		HERMINE VAN'T WITVELD	LOTTE VAN'T RIETENHOF
BIANCA VAN HAZELBEEK	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF	RIVAAL VAN BOEKEL
		BABET VAN STUYVENBERG	SANDRA D'ELEWIJT
	OLIVIA VAN HAZELBEEK	STAR VAN'T BLOEMENHOF	CODEX II VAN WOLVERTEM
		MINA VAN'T LANGHOF	CONNY VAN'T CLEIHOFF
			JIM VAN DEN OUDENBOS
			VERA VAN NIESENHOF
		CONSTAND VAN ST MARTENS	
		MIRANDA VAN'T KRAAYENHOF	
		BLOC VAN OOMBERGEN	
		OLGA DE PONTAILLES	
		BLOC VAN OOMBERGEN	
		ALMA VAN HET VALKENHOF	

RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE

N° STUDBOOK 1926 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MOREELS Alain et Eugeen - DUISBURG
 TERVUREN (BE)
PROPRIÉTAIRE : Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord
 Tél : 06 48 97 43 05
 59258 Genech

DISPONIBLE UNIQUEMENT EN
 INSÉMINATION CONGELÉE

NOTE D'APPROBATION 36,5 | ANNÉE D'OBTENTION 2013 | CHAMPION 2013



ANNÉE DE NAISSANCE 2006 | TAILLE 1,71 M | ROBE Rouan

DRUM VAN DE LANGENDONK	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH	IDEAL VAN GROTENBERGE
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH	NINA VAN DE MEIBOOM
	CATRIEN VAN DE MARIE- HOEVE	URBAIN VAN DE LINDEHOEF	CASTOR VAN INJER
		LEXA VAN DE HEERSEWEG	MIRA VAN DE BUNDERHOEVE
MANON VAN TERSAET	MARCO VAN DE HEIRHOEVE	HARDI	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
		HELGA VAN DEN HAGELEBERG	IRMA VAN DE LINDEHOEF
	SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	ALEX VAN DEN BEERSCHKAMP
		NICOLE VAN TERSAET	ELLY VAN DE BLAUWHOEF
	SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
		NICOLE VAN TERSAET	AGRICOLE VAN'T ZOUTE
SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	BLOC VAN OOMBERGEN	
	NICOLE VAN TERSAET	FANY VAN'T GOED DER KAAKSMED	
SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	RIVAAL VAN BOEKEL	
	NICOLE VAN TERSAET	MOUCHE DE LA COULBRIE	
SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	AVENIR DE RODE	
	NICOLE VAN TERSAET	GERDA TERSAET	

VINO VAN DE PAARDEHOEVE

N° STUDBOOK 1976 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VLAEMINCK Steven, VOSSELARE (BE)
PROPRIÉTAIRE : DECLERCQ Geert et TEERLINCK Jens
 Goochelaar, 27
 9980 Sint-Laureins (BE)
 Tél : Geert 0032 472 47 02 43 - Jens 0032 494 62 59 50

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2018



ANNÉE DE NAISSANCE 2010 | TAILLE 1,73 M | ROBE Gris fer

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN'T HOOGHOF
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG	VERA VAN POPKENSBERG
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	GUIDO VAN BRANDEVOORT
		HELMA VAN DE HEIHOEF	LINDA DE ST PIERRE
SARA VAN DE BOUWHOEVE	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH	IDEAL VAN GROTENBERGE
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH	OLGA VI VAN'T OIEVAARSNEST
	LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	COSTAUD VAN DE RANHOEVE
		FARRA VAN TERSAET	ANITA VAN HOODONK
	LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	IDEAL VAN GROTENBERGE
		FARRA VAN TERSAET	NINA VAN DE MEIBOOM
LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	CASTOR VAN INJER	
	FARRA VAN TERSAET	MIRA VAN DE BUNDERHOEVE	
LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	BLOC VAN OOMBERGEN	
	FARRA VAN TERSAET	TELMA D'OPBRAKEL	
LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	ENSOR D'ELEWIJT	
	FARRA VAN TERSAET	CARRA VAN TERSAET	

EXTRAIT DU REGLEMENT DU STUD-BOOK TRAIT DU NORD

RÈGLEMENT APPROUVÉ LE 28 DÉCEMBRE 2018

ARTICLE 1

Le présent règlement fixe les conditions d'inscription au stud-book du Trait du Nord ainsi que les normes de qualification applicables aux reproducteurs. Il est établi par la commission du stud-book. L'établissement public "Institut français du cheval et de l'équitation" (IFCE) est chargé de son application.



ARTICLE 2

Le stud-book du Trait du Nord comprend :

- 1) Un répertoire des étalons approuvés pour produire dans la race.
- 2) Un répertoire des juments pouvant produire dans la race.
- 3) Un répertoire des poulains inscrits à la naissance au stud-book de la race.
- 4) Un répertoire des animaux inscrits à titre initial.
- 5) Une liste des naisseurs de chevaux Trait du Nord.

Lors de l'édition périodique du stud-book, n'apparaissent que les reproducteurs ayant eu un produit inscriptible au stud-book dans la période de référence.

ARTICLE 3

Sont seuls admis à porter l'appellation Trait du Nord les animaux inscrits au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 4

Les inscriptions au stud-book du Trait du Nord se font au titre de l'ascendance ou à titre initial.

ARTICLE 5

INSCRIPTION AU TITRE DE L'ASCENDANCE

Sont inscrits automatiquement à la naissance au titre de l'ascendance les produits nés en France :

- a) issus d'une saillie régulièrement déclarée d'un étalon approuvé ;
- b) ayant été déclarés à l'IFCE dans les 15 jours qui suivent leur naissance ;
- c) identifié conformément à la réglementation en vigueur ;
- d) ayant reçu un nom dont la première lettre correspond à l'année de naissance, "L" en 2021 ;
- e) immatriculés et enregistrés au fichier central des équidés qui lui délivre un document d'identification et une carte d'immatriculation ;
- f) dont le père est approuvé pour la production en Trait du Nord suivant les conditions fixées aux articles 10 et 11 du présent règlement ;
- g) dont la mère, âgée d'au moins 3 ans au moment de la saillie est inscrite au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 6

INSCRIPTION À TITRE INITIAL

Animaux pouvant être concernés

Les animaux âgés d'au moins deux ans dont 3 grands-parents sur 4 sont inscrits au stud-book du Trait du Nord et portant la seule appellation "Trait" ou "origine constatée" non inscriptibles au titre de l'ascendance à l'un des stud-books français d'une autre race de trait.

Procédure d'inscription

Le propriétaire doit faire la demande d'inscription au Syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord.

L'animal doit être présenté à la commission nationale d'approbation dans les conditions fixées par elle.

La commission nationale d'approbation se prononce sans appel sur l'inscription à titre initial. Elle transmet le procès-verbal d'inscription au SIRE qui inscrit les animaux au stud-book Trait du Nord. La commission nationale d'approbation inscrit au stud-book du Trait du Nord les animaux qui sont conformes au standard de la race. Les animaux inscrits à titre initial peuvent être marqués (marque au fer) le jour de leur inscription. Il est fait mention de leur inscription au stud-book sur leur document d'identification et auprès du fichier central des équidés.

ARTICLE 7

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

Les reproducteurs inscrits à un stud-book reconnu du cheval Auxois, du Trait Ardennais, du Trait Belge, ou du Trait Néerlandais portant l'appellation "origine étrangère", peuvent être admis au stud-book du Trait du Nord comme facteurs de Trait du Nord après examen de la commission nationale d'approbation et sur proposition de la commission du stud-book.

S'ils sont introduits ou importés en France, le propriétaire doit, avant examen de la commission nationale d'approbation, adresser à l'IFCE un dossier de demande composé selon les modalités définies par l'IFCE conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier devra notamment comprendre le typage ADN de l'animal.

Les étalons stationnés en Belgique ou au Pays-Bas doivent être préalablement approuvés dans leur Stud-book d'origine.

FAIRE REPRODUIRE MON ÉTALON TRAIT DU NORD

POUR FAIRE REPRODUIRE UN ÉTALON TRAIT DU NORD, IL DOIT AVOIR ÉTÉ PRÉALABLEMENT APPROUVÉ LORS DU CONCOURS DES ÉTALONS COURANT OCTOBRE, OU LORS DE LA MARQUE COMPLÉMENTAIRE. IL DOIT ÉGALEMENT AVOIR UN TYPAGE ADN (PRISE DE SANG).

La première demande de cartes de saillie pour un étalon et un mandataire doit être effectuée en amont des saillies de l'étalon et avant le 1er octobre de l'année de monte. Au-delà un tarif majoré (30 €) sera appliqué.

Les déclarations de premier saut (DPS) doivent être réalisées dans les 15 jours suivant la saillie. Au-delà de l'année de monte une majoration systématique sera appliquée pour chaque DPS (10 € pour les chevaux de trait et ânes).

ATTENTION CHANGEMENT 2021 pour les étalonniers, des démarches 100% dématérialisées. Si les cartes de saillie sont déjà en format internet pour tous les équidés, les demandes devront être réalisées obligatoirement en ligne en 2021. Cette obligation ne concerne pas les étalons n'ayant pas eu de cartes de saillies depuis plus de 5 ans ou les nouveaux étalons qui devront réaliser leur demande via un bordereau papier. Les demandes de cartes de saillie seront facturées 24 euros. En cas de relance, les pièces complémentaires devront être obligatoirement fournies via l'application "Demande de carte de saillie" en ligne (y compris si la demande a été faite par bordereau papier). Les fichiers envoyés par mail ou par courrier ne seront pas pris en compte.

• **Les cartes de saillie sont attribuées directement dans l'espace SIRE.**

Il est possible à tout moment d'imprimer les documents nécessaires.

• L'étalonnier doit éditer et imprimer (à partir de son espace SIRE) :

- **L'attestation de saillie** pour la remettre à l'éleveur.
- **Le formulaire de déclaration de naissance** est donné au paiement intégral de la saillie à l'éleveur.

Attention : Tant que l'étalonnier n'a pas édité et remis à l'éleveur le formulaire de déclaration de naissance, l'éleveur ne peut pas déclarer la naissance de son poulain sur Internet.

Pour plus d'informations sur les démarches et les pièces à fournir

www.ifce.fr rubrique
SIRE & DEMARCHES >
Avant et après la saillie >
Cartes de saillie & suivi sanitaire

ou contacter le SIRE : info@ifce.fr

IFCE-SIRE
Bureau cartes de saillie-BP3
19231 Arnac Pompadour Cedex



En cas de problème ou pour toute question complémentaire,

FAIRE NAÎTRE MON POULAIN TRAIT DU NORD



L'éleveur doit déclarer la naissance de son poulain dans les **15 jours** et aussi déclarer la mortalité du produit afin qu'il n'apparaisse pas sans origine sur SIRE.

En 2021, fini la déclaration de naissance papier issu d'une saillie déclarée, elle se fera exclusivement sur internet. **La gestion de la propriété des poulains sera également 100% dématérialisée.**

Le tarif du document d'identification est de **15€** à l'ordre de l'IFCE est à envoyer à :

Institut Français du Cheval et de l'Équitation
SIRE - Service des naissances - BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex

L'éleveur recevra la carte d'immatriculation papier avec les documents d'identification.

Il est nécessaire d'avoir un espace personnalisé SIRE pour effectuer la démarche internet (à créer sur le site internet de l'IFCE).

Attention : lors de votre déclaration internet, vérifiez bien que la race cochée pour le produit que vous déclarez est bien « Trait du Nord » !

Démarche internet :

www.ifce.fr > **SIRE & Démarches > A la naissance du poulain >**
Déclaration de naissance – cas général > Mes démarches en ligne 

SIGNALEMENT DU POULAIN ET POSE DE LA PUCE

Ils doivent être effectués avant le sevrage, **dans les 8 mois suivant la naissance, et avant le 31 décembre** de l'année de naissance.

Lors du passage de l'identificateur, l'éleveur doit se munir du certificat d'origines de la mère du poulain et du certificat de saillie, ou d'une photocopie si l'original a été adressé au SIRE pour déclarer la naissance.

Depuis 2016, le signalement graphique est obligatoire pour tous les équidés. Le document d'identification devra être édité dans les 12 mois qui suivent la naissance du poulain, dans le cas contraire, celui-ci sera automatiquement exclu de la consommation humaine ! Pensez à réaliser vos démarches en temps et en heure !

Attention :

- Vérifiez bien que le poulain est **enregistré comme Trait du Nord** à la réception de ses documents.
- Remplissez soigneusement votre déclaration de naissance afin d'éviter des erreurs de dates, nom ou des oublis de signature, etc...
- Respectez les règles de **nominations des poulains** : le nom doit obligatoirement commencer par la lettre **L** en **2021** et ne pas dépasser 21 caractères espaces compris.

contacter le SIRE par mail : info@ifce.fr ou par téléphone au 0811 90 21 31 (numéro payant)

REPRODUCTEURS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

CERTAINS REPRODUCTEURS (MÂLES OU FEMELLES) D'ORIGINE ÉTRANGÈRE (PRINCIPALEMENT BELGE ET HOLLANDAISE) PEUVENT ÊTRE APPROUVÉS À PRODUIRE EN TRAIT DU NORD. CES REPRODUCTEURS SONT ALORS APPELÉS « FACTEUR DE TRAIT DU NORD » (APRÈS APPROBATION).

Les éleveurs souhaitant présenter des reproducteurs à l'approbation peuvent le faire :

- **Pour les femelles :** lors du concours national des femelles en juillet (cela n'empêche pas la mise à la reproduction avant l'approbation car pour pouvoir obtenir un poulain « Trait du Nord », il faut que la mère soit approuvée avant la naissance du poulain)
- **Pour les mâles :** lors du concours national des mâles en octobre ou lors de la marque complémentaire en janvier-février.

Le tarif d'approbation est de 100 € par individu, payable en 2 fractions :

- 50 € à régler à l'inscription (obligatoire pour tous les individus)
- 50 € à régler à l'approbation (si l'individu n'est pas approuvé, cette seconde fraction n'est pas à payer)

**ATTENTION !
POUR POUVOIR ÊTRE PRÉSENTÉ À L'APPROBATION,
L'INDIVIDU DOIT ÊTRE ENREGISTRÉ EN FRANCE.**

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT AU SIRE

Pour enregistrer votre reproducteur étranger (mâle ou femelle) en France (SIRE), vous devez fournir les documents suivants :

- L'original du certificat d'origines et d'inscription au stud-book étranger incluant un signalement graphique.
- La traduction du signalement contenu dans le certificat d'origines
- Un typage ADN qui sera fait le jour de l'approbation. Le coût de l'analyse est de 21 euros. Le chèque est à l'ordre de l'IFCE
- Une attestation sur l'honneur de propriété
- Un chèque de 60 € à l'ordre de l'IFCE pour l'enregistrement au SIRE

Une fois le dossier complet, vous devez l'adresser à :

SIRE - Route de Troche – BP3 - 19 231 ARNAC POMPADOUR

Pour les étalons saillissant sur le territoire français, la procédure de demande de carnet de saillie et la même que pour les étalons Trait du Nord.

CAS DES ÉTALONS BELGES SAILLISSANT EN BELGIQUE

Pour être approuvés dans ce cas, les étalons belges doivent être approuvés à saillir en Belgique. La demande de carnet de saillie se fait également au SIRE mais le carnet de saillie est ensuite envoyé à la Confédération Belge du Cheval. Le propriétaire de l'étalon doit alors adhérer à cette structure pour pouvoir récupérer son carnet de saillie.

**Pour plus de renseignements,
contactez la Confédération Belge du Cheval au 0032 24 78 27 54.**

VOS DÉMARCHES SANITAIRES AVEC LE SIRE

DÉTENTEUR EN RÈGLE = PROTECTION SANITAIRE RENFORCÉE

Depuis 2015, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidés sont mis en place pour une sécurité sanitaire accrue, pensez à vous mettre en règle. Le non-respect de ces obligations sanitaires peut entraîner **des sanctions de 450 à 1 500 €**

En cas de contrôle le détenteur doit pouvoir présenter :

- les documents d'identification des équidés présents sur le lieu,
- l'attestation de déclaration du lieu de détention,
- un registre d'élevage à jour avec notamment la liste des équidés présents et leurs mouvements.



IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS

Savoir reconnaître un cheval en toutes circonstances est indispensable à la traçabilité sanitaire. Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- un transpondeur électronique,
- un document d'identification (passeport) comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalement),
- un numéro SIRE attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire. Il est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'IFCE. Dans les autres cas, la démarche doit être faite par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé. Tout équidé introduit ou importé doit être enregistré dans les 30 jours suivant son introduction. Il doit être accompagné d'un certificat sanitaire, ou le cas échéant d'un DOCOM, établi dans le pays d'origine préalablement à son importation.

Pour savoir si votre cheval est pucé, s'il a des papiers, s'il est enregistré au SIRE :

Consultez sa fiche dans Infochevaux sur www.ifce.fr Si votre cheval n'a pas de document d'identification et/ou de transpondeur, contactez un identificateur habilité pour le faire identifier au plus vite.

DÉCLARATION DES LIEUX DE DÉTENTION

Vous devez déclarer les lieux de détention d'équidés dont vous êtes responsable, que vous soyez professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés détenus à titre permanent ou temporaire :

- par internet, dans votre espace SIRE sur www.ifce.fr
- par courrier en complétant et renvoyant au SIRE le formulaire disponible sur internet ou sur demande au **0811 90 21 31** ou par mail à info@ifce.fr.

DÉCLARATION DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

Si un lieu accueille 3 équidés et +, un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à la DD(CS)PP du département de votre lieu de détention. Rapprochez-vous de votre vétérinaire traitant, celui-ci doit être habilité en tant que vétérinaire sanitaire dans ce département. Vous pouvez compléter le formulaire afin de déclarer le vétérinaire sanitaire choisi sur www.ifce.fr.



TENUE DU REGISTRE D'ÉLEVAGE

Tout détenteur doit tenir un registre d'élevage contenant tous les renseignements à jour concernant le lieu de détention et les équidés présents. Celui-ci comporte 5 chapitres permettant de synthétiser les informations essentielles relatives au lieu de détention, au suivi des mouvements des équidés, les soins et l'entretien qui leur sont apportés et de tracer les interventions vétérinaires (médication). Vous trouverez un modèle de registre d'élevage à télécharger sur www.ifce.fr. Un outil de suivi des mouvements en ligne, gratuit et optionnel est disponible dans l'espace SIRE de tout détenteur enregistré.

GESTION DE LA FIN DE VIE

La gestion de la fin de vie d'un cheval doit être anticipée afin que les précautions nécessaires soient prises, notamment d'un point de vue sanitaire.

ELIGIBILITÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE

Conformité du document

Afin de pouvoir être abattu pour la consommation humaine :

- les animaux nés avant 2009 doivent :
 - avoir été identifiés avant le 01/01/2010 ;
 - avoir un feuillet traitement médicamenteux inséré avant le 01/01/2010 ;
 - être pucés.
- les animaux nés après 2009 doivent avoir été identifiés et pucés dans les 12 mois suivant leur naissance.

REMPLISSAGE DU FEUILLET

En cas d'exclusion définitive, la partie II du feuillet est renseignée par le vétérinaire et/ou le propriétaire.

Les traitements excluant l'équidé pendant 6 mois de la filière viande doivent être consignés par le vétérinaire en partie III du feuillet.

Toute exclusion de la consommation humaine doit être obligatoirement enregistrée dans la base SIRE :

- par le vétérinaire à partir de son espace SIRE sur www.ifce.fr pour une exclusion temporaire ou définitive
- par le détenteur ou propriétaire via l'envoi d'une copie du feuillet traitement médicamenteux au SIRE.

ÉQUARRISSAGE

Une mutualisation des frais d'équarrissage est mise en place par les GDS départementaux des Hauts-de-France ; renseignement auprès des GDS ou du Syndicat.

A la mort de l'équidé, contactez l'équarisseur de votre secteur pour l'enlèvement du cheval :

- par internet : réglez en ligne les frais d'équarrissage de votre équidé, bénéficiez d'un tarif par département mutualisé et négociez par l'ATM et facilitez la traçabilité dans la base SIRE.
- par téléphone : l'équarisseur doit prendre en charge le document d'identification de votre cheval et le retourner au SIRE pour enregistrement de la mort. Si vous souhaitez le récupérer, joignez votre demande et une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.
 - Si toutefois les documents de l'équidé n'ont pas été transmis à l'équarisseur, envoyez-les au SIRE pour enregistrement.
 - Si vous êtes propriétaire d'un cheval qui n'a pas été enregistré comme mort, déclarez sa mort auprès du SIRE par internet ou par courrier.

LISTE DES ADHÉRENTS AU SYNDICAT DU CHEVAL TRAIT DU NORD

A	
ADONEL	Lucile 67, route d'Hazebrouck 59 660 MERVILLE 03 28 48 39 40
AGACHE	Joseph 19, rue de l'Olizier 59 239 THUMERIES 03 20 86 35 19
AGACHE	Annie-Claude 19, rue de l'Olizier 59 239 THUMERIES 06 82 83 99 92
AUBLIN	François Ferme de Fontaine au Tertre 59 271 VIESLY 07 62 22 94 39
AUBLIN	Augustin Ferme de Fontaine au Tertre 59 271 VIESLY 06 43 07 67 92
B	
BAILLY	Georges 8, rue des Vignes 21 200 MEURSANGES 06 20 36 34 20
BAR	André 3, rue de la Vallée 02 450 FESMY LE SART 03 23 60 07 95
BAZELIS	Bernard 5, chemin des Millionnaires 62 220 CARVIN 06 87 73 94 64
BELLEMONT	Jean-Marc 40, rue Jules Ferry 59 111 HORDAIN 03 27 27 06 46
BERNARD	Christophe 45, rue des Bodelez 59 440 St AUBIN 07 84 22 82 18
BERSILLON	Julie 1, rue du bois Thomas 02 100 OMISSY 06 15 88 58 27
BEUCKELAERE - DULONGCOURTY	Véronique 16, Verduyster-Straete 59 380 COUDEKERQUE VILLAGE 06 84 69 65 50
BEZE	Patrick 4, rue d'Haussy - La Forge 59 730 SAINT PYTHON 06 20 69 65 77
BIZOUARD	Florian 4, rue du Ruisseau - Huilly 21 230 ALLEREY 06 43 71 89 35
BLONDIAU	Bertrand 261, rue d'en haut 59 144 GOMMEGNIES 06 80 34 87 04
BONCIRE	Christophe Rue du Pont Rouge, 43 5 630 SENZEILLES (BE) 04 95 51 96 86
BOUTILLIER	Jean-Pierre 1, Le Chauffour 59 440 FLAUMONT WAUDRECHIES 06 86 33 66 61
BRAEM	Alain 7, rue Princesse 59 000 LILLE 06 81 34 09 17
BRECHIGNAC	Christian 45, rue du Paradis 59 242 TEMPLEUVE 06 15 47 62 24
BRUNAU	Jean-Michel 1213, rue de la Vacquerie 59 246 MONS EN PEVELE 06 81 21 75 30
BRUNNEVAL	Valérie 17, rue de la Briqueterie 59 600 MAUBEUGE 06 59 34 58 59
BUDIN	Agnès 9, rue de l'église 60 480 SAINTE EUISOYE 06 61 48 86 77
BULTEZ	Stéphane 138, avenue Maurice Thorez - Appt 11 59 282 DOUCHY LES MINES 06 24 37 20 36
BUNS	Laurent 4, rue des Dames 59 181 STEENWERCK 06 72 30 85 47
C	
CANONNE	Cyril 49, rue Delhaye 59 148 FLINES LEZ RACHES 06 47 80 26 93
CANONNE	François-Xavier 49, rue Delhaye 59 148 FLINES LEZ RACHES 06 71 45 87 40
CARBONNIER	Pierre Chemin du Pire 59 970 FRESNES SUR ESCAUT 06 69 03 27 36
CARPENTIER	Didier 745, rue du Long Buhot 59 199 BRUILLE SAINT AMAND 06 78 39 56 65
CAUCHY	Michel 74, rue Barbeau 59 144 GOMMEGNIES 06 17 32 41 30
CHOMEL	Benoît Le Village 07 340 VINZIEUX 06 46 09 41 62
CHRISTIANN	Guy 160, route de Merville 62 120 AIRE SUR LA LYS 06 87 46 18 10
CONTESSE	Cyril 9, rue de la Cure 59 440 DOURLERS 06 37 99 51 04
CORBIER	Lionel 640, rue du Moulin 59 310 FAUMONT 06 80 81 49 36
CORBIER	Mélanie 12, hameau d'Occoche 62 130 MAISNIL 06 87 63 92 83
CORBIER	Odette 640, rue du Moulin 59 310 FAUMONT 06 71 57 53 70
COSTENOBLE	Dominique (EARL DES GRANDS RIEZ) 16, rue des Riez 59 134 HERLIES 07 66 33 50 28
COTTRET	Marion 27, rue de Montigny 62 770 AUCHY LES HESDIN 06 48 37 65 83
CROMBEZ	Arnaud Les Cretiers - 16, la Pairée 59 219 ETROEUNGT 07 57 50 16 18
CUVELIER	Sébastien 5, place du Puisard 02 240 ITANCOURT 06 20 73 48 63
CUVELIER	Johann 14, rue de la carrière 59 570 HOUDAIN LEZ BAVAY 06 47 47 63 98
D	
DA SILVA	Benjamin 19B, le Clos de la Ferme 59 221 BAUVIN 06 86 52 48 35
DAVID	Damien 143, rue Colbert 59 650 VILLENEUVE D'ASCO 06 07 08 91 46
DE BASTOS SILVA	Carlos 19B, le Clos de la Ferme 59 221 BAUVIN 06 38 48 15 88
DEBACKER	Alexis Chemin du Ringsloot 59 254 GHYVELDE 06 49 08 00 85
DECAUDIN	Magalie 18, rue du Carry Droit 02 800 TRAVECY 06 40 71 17 75
DECAYEUX	Julie et Etienne (EARL CHEVALAIT) La Moisière 61 500 NEUVILLE PRES SEES 02 33 36 68 30
DECOBECQ	Jean-Norbert 29, rue de Peruwelz 59 199 HERGNIES 06 59 43 95 44

Informations non contractuelles susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur. Plus d'informations sur www.ifce.fr

DECONINCK	Jean-Marie	22, rue de Sercus	59 190	MORBECCQUE	06 15 07 74 86	HENRY	Emmanuel	20 rue du Général de Gaulle	59 133	PHALEMPIN	06 33 82 23 18
DECOSNE	Cyrille	4 rue saint Andre	21 160	PERRIGNY LES DIJON		HERREMAN	Bernard	7, avenue du général Leclerc	59 470	WORMHOUT	07 77 30 15 94
DEFOSSEZ	Francis	40, rue Maurice Camier	59 277	RIEUX EN CAMBRAISIS	03 27 37 00 03	HOLLANDER	Aurélien	1, rue du Fay	62 380	WAVRANS SUR L'AA	06 83 10 31 68
DEFROCOURT	Nicolas	30, rue de l'école	60 120	CHEPOIX	07 89 65 41 38	HOTELIN	Gwladys	28, rue de Maison Neuve	87270	BONNAC LA COTE	
DEHEUL	Cassandre	19, rue de l'Olizier	59 239	THUMERIES	06 45 80 05 71	HOUVENAGEL	Jean-Sébastien	2 065, route du Mont des Cats	59 270	FLETRE	06 70 56 06 77
DEHEUL	Vincent	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121	COURCELLES LE COMTE	06 66 14 58 49	J					
DEHEUL	Vanille	19, rue de l'Olizier	59 239	THUMERIES	07 84 09 76 62	JACQUEMIN	Edouard	5, route de Taisnières	59 440	MARBAIX	06 07 10 93 99
DEHEUL TESSON	Valérie	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121	COURCELLES LE COMTE	06 26 30 04 48	JEAN	Robert	7, rue de l'union	27 300	BERNAY	06 16 60 19 48
DEHEZ	René	57, rue du Centre	59 144	GOMMEGNIES	06 32 65 06 52	K					
DE JAEGER	Philippe	Rue de la Montagne, 64	7 080	LA BOUVERIE, FRAMERIES (BE)	0032 477 30 75 97	KAYSER	Karine	27, rue du 8 mai 1945	62 000	ARRAS	06 60 51 30 96
DELANGUE	André	699, rue des Rassarts	59230	ROSULT	06 07 25 46 50	KOTYLAK	Gérard	38, rue Edme Millot	21 350	VITTEAUX	06 27 37 00 09
DELANGUE	Vincent	783, rue de Waeghebrugge	59 114	TERDEGHEM	06 86 81 72 70	L					
DELANGUE	Didier	852, route de Bailleul	59 190	CAESTRE	06 40 20 98 36	LABOURE	Amandine	307, rue des Chorettes	59 970	ODOMEZ	06 71 10 27 07
DELATRE	Laurent	1 076, route d'Houllefort	62 142	BELLE HOULLEFORT	03 21 87 36 11	LACOSTE	André	9, rue d'Aoussius	65 400	ARRENS MARSOUS	06 71 23 36 63
DELCROIX	Jean-Marie	475, rue Guillaume	59 570	OBIES	06 62 55 90 42	LEMAIRE	Thierry et Claude	(EARL BLANC BALLOT) 4, rue d'Huquinville	59 242	CAPPELLE EN PEVELE	06 83 53 65 12
DELEURENCE	Gregory	1254, rue Tartus	59 173	SERCUS	06 60 33 98 97	LAMBERT	Jean-Bernard	13, rue du Vieux Cimetière	02 270	SONS ET RONCHERES	06 31 02 28 87
DELMOTTE	Cloé	264, rue du 19 mars	62 150	LA COMTE	07 87 86 27 16	LAMENDIN	Gérard	76, Ferme de Troquier	59 149	BOUSIGNIES SUR ROC	06 74 36 05 30
DELOS	Benoît	28, rue du Bourg	59 134	HERLIES	06 13 47 42 14	LAMPIN	Cyril	264, rue du 19 mars	62 150	LA COMTE	06 31 11 86 64
DEMAESSCHALCK	Marie-Thérèse	56, rue du Vieux Cimetière	59 278	ESCAUTPONT	07 51 69 92 66	LAOUT	Eric	6, rue de la tête	62 147	TRESCAULT	09 71 53 73 62
DEMAN	Guerric	Ferme des Bonshommes	2 130	SERINGES ET NESLES	06 07 49 95 66	LARIDANS	Marcel	15, rue Principale	62 560	COYECQUES	06 52 30 22 99
DEMASURE	Kévin	23, rue de la tête noire	59 145	BERLAIMONT	06 64 38 80 97	LEBRUN	Jacqueline	6, rue de Feuquières	80 131	HARBONNIERES	07 88 04 31 17
DEMEURE	Claude	43, rue de l'Eglise	59 330	SAINT REMY DU NORD	06 42 77 96 32	LEFEVRE	Sandrine	166, Grand Rue	59 138	PONT-SUR-SAMBRE	06 98 81 86 31
DEMEURE	Jérôme et Damien (GAEC DE LA MARLIERE)	1 847, rue de Beaufort	59 620	FERRIERE LA GRANDE	06 15 53 86 84	LEGAREZ	Audrey	6, rue de Mandelieu	62 220	CARVIN	07 63 20 89 29
DENAES	Guy	6, place du Vieux Château	59 190	CAESTRE	06 84 21 04 02	LELIEVRE	Louis	26, impasse Montus	59 246	MONS EN PEVELE	03 20 84 97 65
DENAES	Marie	6, place du Vieux Château	59 190	CAESTRE	06 84 21 04 02	LEMAIRE	Benjamin	41, avenue des Jonquilles	62 370	GUEMPS	06 89 49 15 37
DENQUIN	Luc	35, square Georges Brassens	59 251	ALLENNES LES MARAIS	06 09 24 04 54	LEMAIRE	Bernard	13, rue Paul Colette	59 211	SANTES	06 72 86 76 36
DERAEVE	Maxime	1085, rue de Bailleul	59 299	BOESCHEPE	06 83 22 73 49	LEMAIRE	Roland	2, impasse Brunneval - Montplaisir	59 600	MAUBEUGE	06 85 03 29 96
DESMONS	Bertrand et Etienne (EARL DE LA DOUANE)	1062 Grand rue	59 158	MAULDE	06 74 00 52 26	LEONARD	Julien	12, rue Gabriel péri	59 191	LIGNY EN CAMBRESIS	06 83 25 76 18
DESMONS	Etienne	80, rue Basse Fosse	59 158	MAULDE	06 74 00 52 26	LEPOINT	Pierre	30, rue de Bavay	59 570	LA LONGUEVILLE	03 27 68 12 62
DESMONS	Lucie	80, rue Basse Fosse	59 158	MAULDE	06 77 38 83 58	LOUVRIER	Jean-Pierre	16, hameau de la Tête Noire	59 145	BERLAIMONT	03 27 67 69 39
DESWARTE	Marc	600, route de Furnes	59 254	GHYVELDE	06 80 62 38 97	M					
DEVILLIERS	Céline	9, rue Haute	62 660	BEUVRY	06 95 43 20 05	MARCANT	Bernard	17, Domaine des Iris	59 285	ARNEKE	06 78 17 07 06
DOLEZ	Christian	2, résidence Romain Rolland	59 233	MAING	06 86 14 06 83	MARCOUX	Guy	36, rue André Devin	02 500	EFFRY	03 23 97 47 09
DUCROCQ	Laurent	1117 rue du grand chemin	62136	LESTREM ESQUISSE	06 86 97 24 93	MARKEY	Marie-Thérèse	24, route de Bergues	59 122	REXPOEDE	07 81 00 69 04
DUJARDIN	Philippe	24A, rue Joyeuse	59 148	FLINES LEZ RACHES	06 11 26 35 54	MARKO	Amélie	6, allée du marechal Joffre	59 420	MOUVAUX	06 78 18 86 59
DUPIRE	Hubert	20 route nationale 2	59 440	SEMOUSIES	06 07 02 91 93	MASQUELIER	Jean-Pierre	17, rue d'Eswars	59 161	RAMILLIES	06 87 63 68 89
DUPONT	Loïc	211, rue Jean Jaurès	59 199	BRUILLE SAINT AMAND	06 78 06 42 62	MAVRE	Marcel	18, route Manon - Hameau de Mon-tgrésin	60 560	ORRY LA VILLE	03 44 60 60 92
DUPRIEZ	Thierry	31 rue du transvaal	59 230	SAINT AMAND LES EAUX	06 03 03 69 13	MENNECHET	Martine	6 bis, rue du Tour de Ville	02 690	URVILLERS	06 17 47 09 13
DUPUICH	Jean-François	1, rue de l'Aérodrome	62 120	RELY	06 32 18 07 51	MEZZALUNA	Renzo	80, rue de la Passerelle	59 190	MORBECCQUE	06 76 47 97 13
E						MICHAUX	Jean-Claude	87, route d'Etroeungt	59 440	AVESNELLES	06 79 96 70 25
ECHEVARRIA	Alexandre	Mariné, 2	08172	SANT CUGAT DEL VALLES, BAR-CELONA (ESP)	06 42 70 90 89	MILLAMON	Alain	13, rue du Château	62 380	ELNES	06 74 08 81 20
F						MOINEAU	Patrick	868, route Viroy	45 200	AMILLY	06 81 05 47 78
FARINA	Ugo	457, route de Lille - Porte D	59 230	SAINT AMAND LES EAUX	06 58 40 98 14	MONSTERLEET	Serge	820, rue du Schacken	59 670	NOORDPEENE	03 28 42 36 78
FAUQUEMBERGUE	Jean	76, rue de Mons	59 570	LA LONGUEVILLE	06 30 99 71 88	MONTULET	Aurélien	5, place du Puisard	02 040	ITANCOURT	06 75 96 65 17
FIEVET	Blandine	3, rue Pasteur	59 252	WASNES AU BAC	06 20 15 37 67	MOREAU	Michel	397, chemin Vincent - La Crèche	59 270	BAILLEUL	06 18 05 55 66
G						MORTELECQUE	Elise	7, rue du Marais	59 251	ALLENNES LES MARAIS	07 61 85 15 12
GAEC DUPAQUIER POSANGES		Route Départementale 905	21 350	POSANGES	06 17 92 76 48	MORTELECQUE	Eugène	7, rue du Marais	59 251	ALLENNES LES MARAIS	06 20 06 35 31
GAÏDA	François	109, rue du Bas Marais	59 530	VILLEUREAU	06 74 33 77 12	MORTELECQUE	Sarah	7 bis, route de Camphin	59 112	CARNIN	06 17 08 15 74
GODIN	Jean-Christophe	106, rue de Saint Aybert	59 163	THIVENCELLE	06 10 49 06 86	MORTELECQUE	Ludovik	7 bis, route de Camphin	59 112	CARNIN	06 23 90 56 71
GODIN	Raymond	26, rue de Saint Aybert	59 163	THIVENCELLE	06 26 88 42 67	MORTELECQUE	Marc	5, rue de la France	59 112	ANNOEULIN	06 23 38 13 23
GOLIASSE	Wivina	211, rue Jean Jaurès	59 199	BRUILLE SAINT AMAND	06 33 28 62 18	MORTELECQUE	Alésia	5, rue de la France	59 112	ANNOEULIN	06 16 58 73 25
GOMEZ	Sandrine	Les Grillons du Morvan - rive droite	58 230	MONTSAUCHE LES SETTONS	06 12 43 36 11	MOUTARDE	Sylvie	36 rue Clémenceau	59 131	ROUSIES	06 75 12 93 91
GRAVEZ	Michel	4 bis, Le Petit Moulin	59 440	SAINT AUBIN	06 75 85 38 18	MULLEN	Jean-Francois	80B, rue Léon Blum	59 750	FEIGNIES	06 72 47 76 96
GRUSON	Damien	646, rue de l'Haut Blé	59 940	LE DOULIEU	06 34 47 40 71	O					
GRUSON	Catherine	551, Petit Chemin du Temple	59 670	WINNEZEELE	06 35 95 00 67	OLIVIER	Etienne	Rue du Grand Pré, 18	B-6560	HANTES-WIHERLIES	0032 495 22 89 19
H						P					
HARBONNIER	José	7, rue René Jouglet	59 144	GOMMEGNIES	06 84 14 48 73	PACCOU	Cindy	9, rue Salvator Allende	59 286	ROOST WARENDIN	06 64 75 31 36
HARDY	John	14, rue Maurice Leroy	59 330	BOUSSIERES SUR SAMBRE	06 23 82 36 01	PARENT	Thierry	495, route de Cassel	59 670	OUDEZEELE	06 33 18 37 04
						PETRINS	Manon	1687 rue de la Bleue	59 840	PREMESQUES	06 30 97 08 98

PLOUCHART	Marie-Andrée	"Ferme aux traits", 29, rue Haute	59 530	LOUVIGNIES-QUESNOY	06 50 52 58 88
POLLET	Henri	3, rue Bois le Ville	59 242	TEMPLEUVE EN PEVELE	06 89 09 85 67
PONCHAUT	Jean-Luc	24, rue du Calvaire	62 860	INCHY EN ARTOIS	06 03 49 74 63
POT	Gauthier	164, rue Robert Planchon	59 870	WANDIGNIES HAMAGE	06 35 56 01 49
POT	Marion	164, rue Robert Planchon	59 870	WANDIGNIES HAMAGE	06 27 56 24 06
PRUVOST	Pierre	27, rue de Montigny - Ferme du Bois du Hêtre	62 770	AUCHY LES HESDIN	06 70 32 88 55
Q					
QUENNESON	Francis	7, rue du Château	59 144	PREUX AU SART	06 69 40 16 95
R					
RAMEZ	Loïc	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233	MAING	06 10 19 44 21
RAMEZ - DE MEYER	Jean-Pierre	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233	MAING	06 86 40 85 43
RICHARD	Antoine	94 C, rue César Dewasmes	59 199	HERGNIES	06 52 96 08 71
ROUSSEL	Jacques	1196, rue de Godewaerswelde	59 270	BERTHEN	06 83 76 59 14
ROUTIER	Bernard	3, rue de l'égalité	59 134	HERLIES	
RUHANT	Romain	5, ruelle à prunes	59 840	PERENCHIES	06 12 81 58 55
RUINET	Jean	51, rue de la Crête	59 650	VILLENEUVE D'ASCO	06 88 92 79 54
S					
SAINTOBERG	François-Xavier	42 ter, rue Henri Durre	59 172	MASTAING	06 66 75 67 04
SAMBOURG	Perle	181, rue de St Venant Houleron	62 120	AIRE SUR LA LYS	06 13 92 00 46
SCHRAMME	Christian	2, allée des Pluviers	59 254	GHYVELDE	06 27 43 42 31
SEGURA SAIZ	Jaume	Carrer del Port, 48	17130	L'ESCALE, GIRONA (ESPAGNE)	+033 616377900
SEULIN	Matthieu	24, rue de l'Egalité	59 172	ROEULX	06 38 87 23 95
SHELLARD	Frank	Wellow Trekking Centre, Ford Rd, Wellow	BA28QF	BATH (ANGLETERRE)	07493108365
SINIARSKI	Guillaume	421, avenue du Général de Gaulle	59 167	LALLAING	06 14 96 21 07
SPRIET	Yves	57, rue du Vieux Cimetière	59 278	ESCAUTPOINT	06 99 31 24 02
STOUVENIN	Anthony	1 275, route de Beaurepaire	59 244	CARTIGNIES	06 73 06 60 09
STOUVENIN	Jean-Louis	1 490, chemin des Grands Sarts	59 244	CARTIGNIES	07 50 43 28 23
T					
TASSOU	Francis	7, route de Saint Aubin	59 620	SAINTE REMY CHAUSSEE	06 84 87 08 97
TOP	Michel	50, rue de Wormhout	59 285	ARNEKE	06 63 60 99 84
TOPART	Benoît	3, rue du Cornet	80 240	NURLU	06 86 18 34 08
TOPART	Carole	4, rue du Pont	62 860	SAUDEMONT	06 68 60 32 00
TOPART	Nicole	2, rue des Cressonnières	62 860	SAUDEMONT	06 70 30 78 70
TRINEZ	Patrick	12, rue du Mazet	59 830	COBRIEUX	06 83 26 83 08
TROUART	Jean	101, rue de la Rochelle	59 173	BLARINGHEM	03 28 43 26 42
TURCK	Claude	122, Grand Rue	59 940	LE DOULIEU	06 43 04 48 55
V					
VAAST LARIDANS	Valérie	15, hameau Rimeux	62 560	RENTY	06 80 03 06 49
VAN VOOREN	Anne-Marie	2, chemin des Vignerons	59 145	BERLAIMONT	06 15 44 02 66
VAN VOOREN	Jacques	2, chemin des Vignerons	59 145	BERLAIMONT	06 24 40 18 44
VAN VOOREN	Valery	52, rue de la grande Carrière	59 145	BERLAIMONT	06 73 98 27 71
VANDENDRIESSCHE	Bernard	733, rue Paul Pavot	59 730	VERTAIN	06 71 01 65 26
VANGENEBERG	Geneviève	340, rue des Bauduins	59 226	LECELLES	03 27 48 01 80
VANGENEBERG	Patrick	186, rue des Bauduins	59 226	LECELLES	06 71 72 78 86
VANUXEM	André	619, route d'Houtkerque	59 670	WINNEZEELE	07 80 32 15 48
VERBEKE	Benoît	3330, rue du Leet	59 270	BAILLEUL	06 20 65 18 07
VERDIERRE	Frédéric	2, rue de Villers	59 169	ERCHIN	06 78 80 48 63
VERLOO	Romuald	44, route de Maroilles	59 550	TAISNIERES EN THIERACHE	06 71 07 57 17
VERMON	Régis	218, rue de Wervicq	59 560	COMINES	
VAN VOOREN	Valery	52, rue de la grande Carrière	59145	BERLAIMONT	06 73 98 27 71
VANDENDRIESSCHE	Bernard	733, rue Paul Pavot	59 730	VERTAIN	06 71 01 65 26
VANGENEBERG	Geneviève	340, rue des Bauduins	59 226	LECELLES	03 27 48 01 80
VANGENEBERG	Patrick	186, rue des Bauduins	59 226	LECELLES	06 71 72 78 86
VANROY	Jean-Charles	28 grand rue	62 450	GREVILLERS	06 87 83 13 00
VANUXEM	André	619, route d'Houtkerque	59 670	WINNEZEELE	07 80 32 15 48
VERDIERRE	Frédéric	2, rue de Villers	59 169	ERCHIN	06 78 80 48 63
VERLOO	Romuald	44, route de Maroilles	59 550	TAISNIERES EN THIERACHE	06 71 07 57 17



CALENDRIER DES CONCOURS 2021



1- CONCOURS D'ÉLEVAGE

A. CONCOURS LOCAUX

- Steenvoorde (59).....Dimanche 16 mai 9h
- Bavay (59).....Jeudi 3 juin 14h30
- St Amand Les Eaux (59).....Samedi 5 juin 14h30
- Genech (59).....Samedi 12 juin 9h
- Fesmy Le Sart (02).....Dimanche 27 juin 10h
- Albert (80).....Jeudi 1 juillet à confirmer
- Arneke (59).....Mercredi 14 juillet 10h

B. CONCOURS SPÉCIAL FEMELLES

- Cambrai (59).....Samedi 17 juillet à 14h et Dimanche 18 juillet à 9h
le défilé aura lieu sur la Grand'Place à 15h le dimanche

C. CONCOURS SPÉCIAL MÂLES

- Le Quesnoy (59).....Dimanche 3 octobre à 9h, un défilé dans la ville suivra

CONCOURS DE POULAINS

- Le Quesnoy (59).....Dimanche 3 octobre 14h
- Boeschepe (59).....à confirmer
- Genech (59).....à confirmer
- Avesnes sur Helpe (59).....à confirmer

2- CONCOURS D'UTILISATION

Tous les concours sont ouverts aux Boulonnais et Trait du Nord mâles, hongres et femelles (fermés à la catégorie raciale "Cheval de Trait").

- St Hilaire sur Helpe (59)..... Samedi 15 mai
- Genech (59)..... Samedi 12 juin
- Coyecques (62)..... Samedi 26 juin
- Coudekerque (59)..... Dimanche 11 juillet à confirmer
- Samer (62)..... Samedi 24 et Dimanche 25 juillet
- Gueschart (80)..... Dimanche 29 août
- Samer (62)..... Samedi 18 septembre
- Finale régionale d'utilisation..... lieu à confirmer, Samedi 9 octobre

3- CONCOURS D'ATTELAGE JEUNES CHEVAUX

A. CONCOURS OFFICIELS S.H.F.

- Bois de Lihus (60).....Dimanche 21 mars
- Le Touquet (62)..... Samedi 17 et Dimanche 18 avril
- Samer (62)..... Dimanche 9 mai
- Genech (59)..... Vendredi 14 mai
- Lievin (62)..... Samedi 29 et Dimanche 30 mai
- Lambres les Douai..... Samedi 19 et Dimanche 20 juin
- Heilly (80)..... Vendredi 2 juillet
- Compiègne (60)..... Samedi 28 août
- Le Quesnoy..... Samedi 4 et Dimanche 5 septembre
- Breteuil..... Dimanche 12 septembre

B. FINALE NATIONALE

- Compiègne (60)..... Samedi 2 et Dimanche 3 octobre

4- AUTRES MANIFESTATIONS

- Salon international de l'agriculture – Paris (75).....Dimanche 28 février
Édition en virtuel : journée de reportages en direct
- Concours de débardage au Château de Dompierre..... Samedi 8 mai
- Meei-Feest – Steenvoorde (59)..... Dimanche 16 mai
- Terres en Fête – Tilloy-Les-Mofflaines (62)..... ANNULÉ
- Concours Equidés' Cup – Lambres Les Douai (59).....Dimanche 20 juin
- Equiathlon – Gommegnies (59).....Dimanche 4 juillet
- Foire de Libramont – Belgique..... du Vendredi 23 au Lundi 26 juillet
- Concours national du cheval Boulonnais – Samer (62)..... Samedi 24 et Dimanche 25 juillet
- Demo Forest – Bertrix (BE)..... Samedi 27 et Dimanche 28 juillet
- Fête du Cordeau – Boeschepe (59)..... Dimanche 8 Août
- Fête de l'attelage – Berthen (59)..... Samedi 15 Août
- Concours des étalons Boulonnais – Samer (62)..... Samedi 18 et Dimanche 19 septembre
- Concours Emile Mortelecque – Allennes Les Marais (59)..... Dimanche 19 septembre

- La Route du Poisson et ses villages équestres..... Samedi 25 et Dimanche 26 septembre



- Départ de Boulogne sur Mer..... Samedi 25 septembre
- Arrivée au centre de Paris..... Dimanche 26 septembre

- Sommet de l'élevage, à Cournon d'Auvergne..... du Mardi 5 au Vendredi 8 octobre
- Equitalyon..... du Mercredi 27 au Dimanche 31 octobre



HARDI VAN DE RONEWIJK (par Gamin Van de Lindehoef et Donna Van de Ronewijk, par Maxx Van de Egelenberg), appartenant à Jean-Sébastien HOUVENAGEL à Flêtre (59) et né chez Jan WITTEVRONGEL à Houthulst (BE) en 2017 : Champion des Jeunes Etalons 2020, approuvé comme facteur de Trait du Nord pour la saison de monte 2021.

ANNUAIRE DES ETALONS TRAIT DU NORD

2021 / 29^{ème} édition



espaces
naturels
régionaux



Centre Régional de
Ressources Génétiques
Ferme du Héron
Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél. +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr

ENRx est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.



Nord
le département

Pas-de-Calais
Le Département

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



**SYNDICAT D'ÉLEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD**

348 rue de la libération
59 242 GENECH
Tél : +33 (0)6 48 97 43 05
traitudunord@orange.fr
www.traid-du-nord.com

Directeur de la publication : Anthony Jouvenel,
Président d'ENRx

Directeur de la rédaction : Jean-Louis Thomas,
Directeur général d'ENRx

Coordination : Michel Marchyllie, Directeur du CRRG

Suivi éditorial : Florent Piedanna, Léa BEFVE

Photographies : Samuel Dhote, ENRx, PNR Scarpe-
Escaut, Olivier Bernard, Armelle Renard, Pauline
Chevalier, Ton Van Der Weerden, Claire Doubré,
Cass D. Photographies, France Traits,

Jean-Pierre Giraud, Syndicat d'élevage du Cheval

Trait du Nord, André Lacoste

Mise en page : monsieurBen

Impression : Qualit'Imprim

Dépôt légal Février 2021